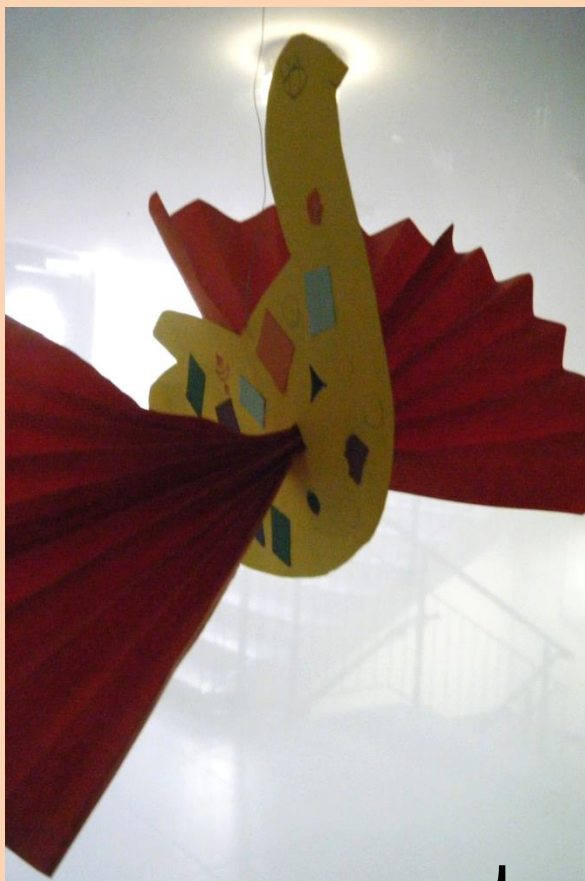


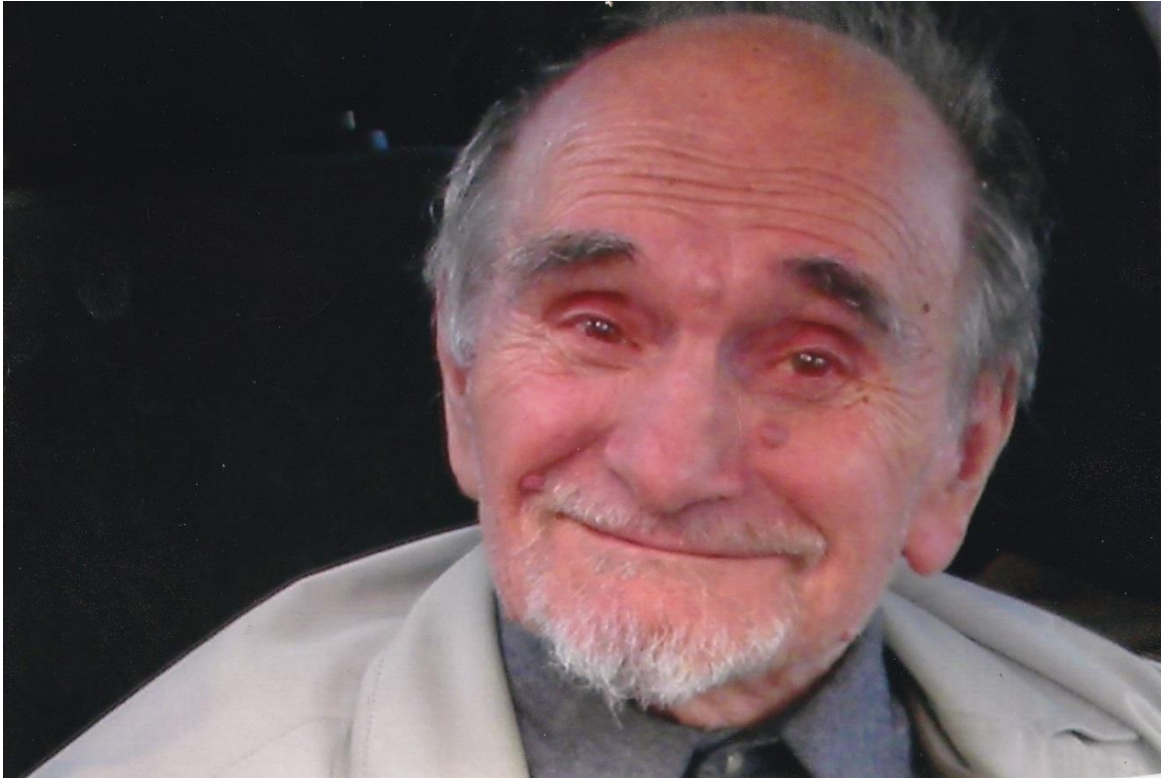
CASAS



Rapport d' Activité 2017







Michel Bombola nous a quittés le 20 mai 2017.

CASAS a perdu un ami cher et fidèle.

Michel Bombola n'a pas seulement été un des membres fondateurs de notre association, il nous a toujours accompagnés et soutenus, il a toujours été là.

Il y a 30 ans, il était là, à charger le poêle de la petite maison qui n'était pas encore jaune et qui ne s'appelait pas encore la Maison Georges Casalis, pour que les accompagnateurs bénévoles de l'époque puissent recevoir les demandeurs d'asile au chaud.

Il était là, à parcourir l'Alsace du Nord en roulotte pour sensibiliser aux questions du droit d'asile et récolter des fonds pour CASAS. Il était là, à préparer une choucroute mémorable pour une des premières Assemblées Générales de l'association, à rechercher du matériel audio-visuel pour nos actions d'information, à organiser des concerts, à nous mettre en lien avec des personnes de son généreux carnet d'adresses, toujours pour aider au mieux.

Plus tard, quand un groupe de Roms de Zamoly est arrivé, Britta et lui étaient constamment sur le pont, à accueillir, à traduire, à accompagner et plaider la cause de ces familles, à leur apporter soutien moral et aide matérielle. Un déploiement d'énergie, un engagement impressionnants...

Michel était aussi présent à toutes nos fêtes et rencontres quand il le pouvait. A l'Assemblée Générale 2016 de CASAS, il y a juste deux ans, Michel était là.

Et si aujourd'hui il nous manque, pourtant il est là, dans nos mémoires, dans nos cœurs, inoubliable, infatigable conteur d'histoires, avec son sac sur l'épaule, ses cheveux fous et son petit sourire, ses yeux pétillants, tout à la joie d'échanger, encore et toujours.

Notre cœur est bien gros de ton départ, mais si plein de tout de ce que nous avons fait ensemble, merci Michel !

Sommaire

Introduction	page 4
---------------------	--------

2017, année de répit ?	page 5
------------------------	--------

Un travail de terrain en constante évolution

ACCUEIL et ANIMATION

- *Accueil et conseil en permanence*
- *Domiciliation postale*
- *Aide matérielle directe et orientations*
- *Cours de français collectifs, suivi individuel*
- *Temps dédiés aux familles : rencontres à CASAS et sorties*
- *Nouveaux projets*

ACCOMPAGNEMENT

- *Accompagnement juridique : recours CNDA et suivi, en lien avec les avocats*
- *Réexamens à l'OFPRA*
- *Chiffres 2017 et évolutions mesurables 2016/2017*
- *Nouvelles tâches*

page 23

Développer l'information et les actions de sensibilisation	page 32
---	---------

Avec quels moyens ?

page 36

- *L'équipe*
- *Formation initiale, formation continue*
- *Moyens matériels, aides en nature*
- *Soutiens financiers*

Conclusion	page 42
-------------------	---------

Annexes	page 44
----------------	---------

- *Sigles*
- *Revue de presse*
- *Bilan de visites d'été aux Musées de Strasbourg*
- *« Accueillir »*
- *Courrier d'alerte aux parlementaires sur le projet de nouvelle loi*

Introduction

Une année « normale »

On se souvient combien difficile fut l'année 2016 en raison principalement des conséquences d'un changement d'attitude de l'Etat dans la prise en charge des demandeurs d'asile. On se souvient aussi de la mobilisation nécessaire pour faire face aux difficultés et le fantastique soutien de nos donateurs privés et publics.

A cet égard, 2017 peut être considérée comme une année normale, c'est-à-dire une année où la préoccupation première de toute l'équipe est de faire face à la vocation même de CASAS, venir en aide aux demandeurs d'asile.

Le premier constat est que la demande d'asile ne faiblit pas, au contraire. La preuve en est dans le nombre de recours devant la CNDA qui augmente de plus de 20%.

Le second constat, plus surprenant, est que 79% des recours exercés proviennent de personnes issues de la zone européenne. Kosovars et Albanais à eux seuls représentent 41% des recours exercés, tandis que des ressortissants de 6 pays de l'ex-URSS fournissent 36 % des recours, principalement des Russes, Géorgiens et Arméniens. L'attention des médias est évidemment tournée vers les personnes issues du Moyen Orient ou d'Afrique, mais force est de constater que, pour ce qui est de CASAS, c'est l'Est de l'Europe qui nous occupe principalement.

Le troisième constat est que l'activité de CASAS est de plus en plus diversifiée. S'il est vrai que les recours constituent le cœur de notre activité, l'accueil, l'aide sous toutes ses formes, les cours de langues, l'ouverture sur la culture française occupent largement nos salariés et bénévoles. Tant il est vrai que la demande d'asile ne saurait se contenter de procédures administratives. C'est d'humanité et de convivialité dont ont besoin ces personnes déracinées et meurtries. A cet égard le rapport d'activité rend bien compte de cette dimension.

Voilà donc ce que fut une année normale, petit répit, petite respiration dans la vie mouvementée de CASAS. Si le début de 2018 surfe encore sur cette vague apaisée, des nuages se profilent à l'horizon au travers d'une énième loi sur l'asile et l'immigration dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne va pas faciliter l'accueil des demandeurs d'asile !

Jacques SCHEER
Président

2017, année de répit ?



Après 2016, où nos inquiétudes financières ont dominé une bonne partie de l'année, 2017 à cet égard est bien une année de répit, grâce au soutien de nos financeurs et donateurs, et aussi aux subventions importantes accordées sur deux ans par la Fondation de France, la Fondation ACAT et le Fonds Transmission et Fraternité.

Le temps et l'énergie gagnés à cet endroit ont toutefois été immédiatement réinvestis !

Comme on le verra dans les pages qui suivent, 2017 a en effet surtout été une année de développement de toutes nos actions et d'innovation, pour s'adapter à de plus nombreuses demandes et renforcer la qualité de notre accueil et l'éventail de nos propositions à un public toujours en situation de très grande difficulté.

Un travail de terrain en constante évolution

Accueil et animation

Accueil et conseil en permanence

Lundi et jeudi matin à Casas

Un jour il a bien fallu le reconnaître, il ne servait à rien de s'insurger, il était peut-être temps de mettre en accord ses convictions et ses actes. J'étais à la retraite depuis un moment, j'avais eu le temps de me reposer, ça suffisait. J'avais entendu parler de Casas par des copines en cours de russe à l'Université Populaire et j'ai proposé mes services comme bénévole.

Après un temps de découverte, tenant compte de mes compétences et avec l'accord de l'équipe salariée, j'ai choisi deux types d'activité; j'aide des demandeurs d'asile à construire leur dossier de recours, mais mon activité principale consiste à assurer l'accueil de la permanence deux fois par semaine, le lundi et le jeudi matin entre 9h et 12-13h.

C'est de cet accueil que je vais vous parler.

Imaginez une salle pas très accueillante au demeurant, car plutôt sombre et basse de plafond, où se retrouvent des dizaines de personnes venues du monde entier ou presque, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Si les contacts entre les personnes issues de diverses communautés ne sont pas très fréquents, la cordialité et le respect sont de mise; en revanche les temps d'attente permettent à ceux qui parlent la même langue de discuter et souvent, certains ne viennent même que pour ces échanges, sans demande de rendez-vous.

Souvent accompagnée d'une autre bénévole russophone ou de stagiaires, mon travail consiste à inscrire les personnes en prenant note de leur situation familiale, de leur origine et surtout des raisons de leur présence ici à CASAS; en fonction de leur demande, je les adresse ensuite à telle ou telle salariée assurant la permanence, en respectant bien sûr leur préférence, ou bien aux stagiaires s'occupant d'enregistrer leur demande de recours auprès de la CNDA après une notification de rejet de l'OFPRA, ou encore à ceux s'occupant de problèmes spécifiques telle qu'une demande d'hébergement; parfois il n'y aura besoin que de faire une photocopie ou de rassurer. Non, CASAS ne les a pas oubliés, on va les contacter dans les temps pour rédiger le recours, les délais à respecter sont bien sûr une priorité pour nous tous.

Nous remplissons aussi pour ceux qui peuvent en bénéficier des demandes d'aide matérielle diverses auprès de différentes associations.

La plupart du temps je ne sais pas grand-chose de l'histoire personnelle qui a conduit toutes ces femmes et tous ces hommes à solliciter l'aide de CASAS, seule la vie mouvementée des demandeurs dont je me suis occupée personnellement dans leur procédure de recours m'est connue, et pourtant je peux dire que petit à petit de nombreux liens se sont tissés avec tous ceux qui pendant des mois viennent régulièrement se faire aider, conseiller par l'association. J'ai vu des familles s'agrandir, des bébés devenir des enfants qui commencent à marcher; je leur souhaite toujours d'avoir une bonne vie ici en France, parfois maladroitement car je ne maîtrise pas bien certaines langues mais les mamans me comprennent.

Au fil des mois et même des années parfois, certains ont entrouvert des fenêtres sur leur existence ici, la dureté de leur vie; d'autres me parlent de leurs enfants et de leur scolarité, de leur fierté quand ils travaillent bien à l'école; l'espoir d'une vie meilleure pour les enfants, c'est leur combat.

Quand les nouvelles de la CNDA sont arrivées, souvent j'en prends connaissance avec la personne qui me tend la lettre de décision. Le plus souvent je lui apprends ou lui confirme un refus de l'asile par la Cour, c'est toujours un moment difficile et je lui explique alors qu'elle va être reçue et recevra des conseils pour la suite. Il arrive aussi, bien plus rarement, que les nouvelles soient bonnes; je me souviens d'avoir lu et relu plusieurs fois le courrier avant d'annoncer que c'était bon, que la Cour avait annulé la décision de l'OFPRA; la joie et le soulagement donnent alors souvent lieu à des embrassades émues.

Il m'arrive d'évoquer avec des amis ou des connaissances ces parcours incroyables mais je me rends bien compte que ces vies, pour moi incarnées, ne sont pour eux que des vignettes abstraites, de celles dont parlent les journaux; pour moi c'est Aminat, Khadija, Armen, Aset, Floreta, Zina et tant d'autres, et leurs visages, joyeux un jour et si tristes la fois suivante.

La gaîté et la tristesse parfois enveloppent toute la salle; certains jours c'est comme une ruche très animée, ça bavarde de tous les côtés et même l'attente est plus supportable car personne ou presque n'est vraiment seul avec lui-même, mais d'autres fois, il n'y a rien à faire, c'est comme si le plafond pourtant bien bas s'était encore affaissé et pesait sur les êtres.

Quand je sens la douleur, j'essaie d'être plus attentive aux détails d'intendance, il ne faut pas que le café, le thé, l'eau ou les gâteaux manquent, et parfois le simple fait d'inviter à boire, à grignoter fait se croiser les regards.

J'ai évoqué à plusieurs reprises l'attente ; personne n'aime ça, ni vous, ni moi, ni eux, et mon rôle consiste aussi à faire patienter, à expliquer pourquoi ça peut sembler long, pourquoi lui est passé avant, quand ce sera votre tour, combien de personnes encore avant vous, etc, etc. L'impatience légitime n'a quasiment jamais cédé la place à l'exaspération, hormis dans des cas très particuliers, mais maintenant, contrairement à mes débuts, je suis plus indulgente avec certains qui ne peuvent vraiment pas supporter d'attendre leur tour, c'est impossible pour eux, car cela réveille des sentiments de préjudice qui les font souffrir.

Et puis il y a ceux que j'appelle en mon for intérieur les âmes égarées, je pense à S qui vient avec toute sa maison sur lui, il s'installe au fond de la salle, remplit des pages et des pages de son histoire, il m'en a fait lire une partie, mélange inextricable d'événements de sa vie, de commentaires historiques et philosophiques; parfois il fait même de la couture; quand je le vois, je sais sans avoir à le lui demander qu'il veut rencontrer Ivetta, personne d'autre; il reste souvent après l'entretien avec elle, à bavarder avec les autres, suscitant à la fois de la curiosité et un peu d'inquiétude; et puis, il y a C, qui n'a plus la force de parler avec les autres pour les convaincre; quand il vient, traînant péniblement avec lui tous ses biens, il s'installe en général à côté de moi, me dit quelques mots, recharge son téléphone, accepte mais pas toujours une boisson chaude et des gâteaux, se repose un moment et repart errer dans la ville.

Avant de terminer cette brève évocation de ces lundis et jeudis matins, je tiens à souligner que la plupart du temps, malgré l'importance de ce qui se joue pour la vie de toutes ces personnes, malgré l'angoisse de ce qui pourrait leur arriver, l'humour et la gaîté sont au rendez-vous; un des grands sujets de plaisanterie de certains concerne ma pratique balbutiante du russe, c'est devenu un sujet de plaisanterie partagé entre nous; d'autres petits malins se sont inscrits sur la pré liste établie avant l'ouverture de l'accueil sous de drôles de noms ; ainsi la première fois que j'y ai trouvé inscrit Staline j'ai éclaté de rire et demandé au plaisantin de se signaler; c'est resté sa signature à chaque fois qu'il vient en permanence.

Je veux terminer ce petit récit en rendant hommage à Christiane, Ivetta et Blandine qui reçoivent avec une grande bienveillance toutes ces femmes et ces hommes pour les aider dans leur parcours de demandeur d'asile.

Martine

En 2017, nous avons poursuivi l'accueil en permanence (sans rendez-vous) selon le rythme habituel de deux matinées par semaine, le lundi et le jeudi, afin de garantir dans la durée un accès régulier et facile à notre équipe, pour une écoute, un conseil, une information, une orientation...

Lors des 95 permanences ainsi assurées, nous avons noté plus de 9800 passages de personnes, et 1953 passages de familles ; le nombre d'entretiens réalisés ou induits (nous sommes souvent conduits à fixer de petits rendez-vous à brève échéance, l'après-midi même ou le lendemain, pour ne pas prolonger excessivement l'attente lors des

permanences très chargées) est quant à lui passé de 3568 à 4245 en 2017, soit 354 entretiens en moyenne par mois.

Tous les chiffres enregistrés en 2017 ont donc fait un bond en avant de 20% environ par rapport à l'année 2016.

Cette augmentation peut s'expliquer à la fois par l'augmentation des arrivées de demandeurs d'asile en 2016 dans notre département (que CASAS enregistre en décalé, puisque nous prenons le relais pour le suivi des personnes après le rejet de leur demande initiale de protection par l'OFPRA) et par de nouvelles difficultés matérielles rencontrées par notre public en 2017, liées au versement de l'ADA ou à une plus grande carence au niveau de l'hébergement (ces aspects seront détaillés plus loin).

Ce travail d'accueil et de réception repose sur une équipe nombreuse et polyvalente, autour de la coordinatrice de l'accueil et de la responsable du pré-accueil et de l'enregistrement des demandes, avec notamment plusieurs personnes en capacité d'interpréter dans les langues principales parlées par notre public : russe et albanais, afin de pouvoir précisément saisir ce qui amène les personnes à nous solliciter.

A cet égard, nous notons toujours la même diversité : demandes de rendez-vous pour un accompagnement au recours CNDA ou au réexamen OFPRA, de conseils juridiques divers, demandes d'aide matérielle, demandes d'hébergement, d'informations et orientations variées...

2017	Passages femmes	Passages hommes	Passages enfants mineurs	Passages de personnes au total	Passages de familles	Nombre de permanences	Nombre d'entretiens réalisés ou induits
janvier	160	236	251	647	161	9	342
février	200	282	284	766	106	8	303
mars	246	295	357	898	157	9	399
avril	159	171	236	566	117	7	241
mai	177	239	226	642	129	6	281
juin	209	224	320	753	146	8	410
juillet	241	290	410	941	187	9	373
août	253	286	391	930	177	8	361
septembre	163	214	377	754	172	8	339
octobre	307	364	564	1235	253	9	478
novembre	214	222	372	808	183	8	363
décembre	238	269	365	872	165	6	355
TOTAL 12 mois	2567	3092	4153	9812 (8328 en 2016)	1953	95 (91 en 2016)	4245 (3568 en 2016)

Domiciliation postale

Fin 2017, nous achevons enfin la longue période de transition (plus de trois ans...) traversée par le service de domiciliation postale de CASAS, et marquée par le passage d'un très grand nombre d'inscrits avant notre déménagement rue Brûlée à un nombre plus réduit de bénéficiaires, ce qui a impliqué le suivi assez lourd du courrier des personnes radiées, jusqu'à obtention d'une nouvelle adresse par les intéressés.

Ce sont désormais les personnes qui ne peuvent plus bénéficier de l'adresse de la PADA qui sont domiciliées par notre association, qui les suit dans leurs démarches, le plus souvent dans le cadre d'une demande de réexamen de leur dossier OFPRA, ou dans une autre situation complexe.

Au 31 décembre 2016, nous enregistrons 125 adultes et 46 enfants domiciliés à CASAS, soit 171 personnes, dont les membres de 35 familles.

Un an plus tard, fin 2017, les chiffres ont évolué : 159 adultes et 82 enfants, soit 241 personnes (+30 à 40% par rapport à 2016, selon qu'on considère seulement le nombre des adultes ou le nombre global des bénéficiaires). Ces chiffres restent toutefois bien en deçà de ce que nous avons précédemment connu, et nous avons assoupli récemment nos critères d'admission pour permettre à des personnes qui ne trouvent pas d'autre solution de disposer d'une adresse fiable.

La gestion et la distribution du courrier se sont poursuivies de la même manière que précédemment: classement quotidien des courriers, répercussion vers d'autres partenaires gestionnaires de domiciliation (notamment la Cimade) en cas d'erreur, actualisation mensuelle de la liste des bénéficiaires, distribution deux fois par semaine, le mardi et le vendredi après-midi.

Merci à Bernard, qui assure fidèlement ces distributions depuis des années, et à toutes les personnes, bénévoles et stagiaires, qui ont participé à tour de rôle à la gestion de ce service et contribué à accueillir dans la durée et à rassurer les personnes venues chercher leur courrier, en se mettant à leur écoute, en leur expliquant le contenu d'une lettre, en prenant contact avec l'instance concernée si un document se faisait trop attendre...

Orientations et aide matérielle directe

L'embellie fut de courte durée. Si en 2016, la situation matérielle des demandeurs d'asile s'était, en tous cas théoriquement, améliorée, avec le versement de l'ADA à tous les demandeurs, quelle que soit la procédure (normale, accélérée, Dublin) dans laquelle ils étaient placés, en 2017 plusieurs éléments nous ont fait déchanter... et à nouveau conduits à augmenter le niveau des aides matérielles accordées aux personnes suivies :

- Dysfonctionnements très nombreux dans le versement de l'ADA, avec des blocages inexplicables et, l'OFII local devant en référer systématiquement au niveau national, de longues périodes de carence (plusieurs mois) suivies de versements de rattrapage

- Augmentation du nombre des personnes ne bénéficiant pas des conditions matérielles d'accueil (personnes en réexamen, personnes dublinées au-delà de la réponse du pays responsable...)
- Révision du montant de l'ADA versé aux familles hébergées par le 115 à l'hôtel : l'aide réduite qu'elles touchent est comparable à celle versée aux personnes prises en charge en CADA, alors même que le niveau de prestation n'a rien à voir ; cette révision, appliquée avec effet rétroactif depuis octobre, s'est traduite par la récupération par l'Etat des sommes considérées comme « trop-perçues », ponctionnées en une fois, d'où des versements très faibles en fin d'année qui ont mis les familles concernées en plus grande difficulté encore si possible. (Petit rappel sous forme d'exemple: une famille de 4 personnes logée à l'hôtel touche ainsi désormais 17 euros par jour pour toutes ses dépenses, dont l'alimentation, soit moins de 130 euros par mois et par personne ; comme elle perçoit l'ADA, même s'il ne s'agit que d'une part réduite de ce qu'elle percevait avant, elle ne peut pas être orientée pour recevoir des colis alimentaires...)

Nous avons donc continué à soutenir à différents égards (voir tableau ci-dessous) les personnes en demande d'asile transitoirement ou durablement sans ressource qui se sont adressées à nous ; aux différentes aides alimentaires et au transport fournies, se sont ajoutées comme chaque année un soutien sous forme des fournitures administratives indispensables et de la prise en charge des frais d'envoi par fax ou envoi postal des dossiers réalisés avec notre aide.

En 2017, le montant cumulé de ces différentes aides s'élève à plus de **18 500 euros**, soit 30% de plus qu'en 2016:

Types d'aide accordés en 2017	Montant en euros
Aide au transport « badgé » : remise de bons CTS pour une valeur de	3502,90
Tickets de cantine et prescription de repas chauds	5995,73
Accueil convivial en permanence	133,81
Aides exceptionnelles, dont prise en charge de nuitées hôtelières	3653,30
Timbres	786,30
Billets transport convocations OFPRA ou CNDA	4447,90
TOTAL	18519,94

Détails concernant le nombre des aides accordées et les bénéficiaires :

Aide au transport local:

En 2017, après la baisse enregistrée l'année précédente, le nombre d'aides de ce type délivrées par CASAS a à nouveau augmenté : le nombre de bénéficiaires adultes est passé de 135 (en 2016) à 170, auxquels sont venus s'ajouter 79 enfants, soit 249 bénéficiaires au total.

Jusque-là, c'étaient les parents qui prenaient en charge au titre d'une petite participation les abonnements de leurs enfants, grâce aux AFASE que nous les aidions à solliciter. Ces allocations spécifiques de soutien aux familles n'étant sauf exception plus accordées par

le Conseil Départemental, CASAS a pris cette dépense à sa charge, toujours avec le soutien financier du Centre Social Protestant. Le plus souvent éloignés de l'école de par leurs lieux d'hébergement changeants (hôtels successifs), les enfants doivent prendre les transports en commun très régulièrement, et les exposer à être verbalisés lors de contrôles viendrait encore renforcer leurs multiples difficultés, précarité matérielle mais aussi sentiment d'exclusion.

Aide alimentaire :

Le volume global de l'aide apportée dans ce domaine a fait un bond en avant : + 70% par rapport à l'an passé. L'analyse des chiffres montre que le montant des tickets de cantine remis a continué de baisser en 2017 (1737 euros) ; par contre le nombre de repas chauds prescrits dans des restaurants sociaux, essentiellement Les 7 Pains, a très fortement augmenté et a concerné non seulement des isolés sans ressource, mais plusieurs familles, nouvellement arrivées ou ne bénéficiant pas ou plus des conditions minimales d'accueil, ni d'un lieu d'hébergement avec une possibilité de cuisiner.

Parallèlement, nous avons continué d'orienter des familles disposant quant à elles de cette possibilité vers nos partenaires pour des colis alimentaires.

Au niveau du nombre de bénéficiaires:

- En 2017, **104 familles** (71 en 2016) ont bénéficié d'**orientations alimentaires** de la part de CASAS.
- **64 enfants de 38 familles** (40 enfants de 24 familles en 2016) ont été soutenus par le biais de la remise de **tickets de cantine**;
- **44 personnes** (13 en 2016) ont bénéficié durant des mois de **repas chauds** : 18 personnes isolées et les 26 membres de 7 familles, 11 enfants et 15 adultes.

Les **Aides exceptionnelles** remises en 2017 ont plus que triplé, notamment la prise en charge de nuits d'hôtel pour abriter des familles ou des femmes isolées en urgence, dans l'attente d'une solution plus adaptée et durable. Les autres aides délivrées dans ce cadre sont des frais de chancellerie, afin que les personnes puissent se voir délivrer sans délai le titre de séjour qui leur a été accordé et qui va conduire à une amélioration de leur situation sur différents plans.

Les frais de **timbres** restent désormais limités, la plupart des envois se faisant par fax (vers la Cour) ou par mail (vers les avocats) et les courriers postaux restants n'ayant plus, sauf exception, à faire l'objet d'un envoi en recommandé.

Le montant des **Aides au transport pour se rendre à l'audience de la CNDA** délivrées en 2017 a baissé de 25% (6007 euros en 2016), et le nombre des aides et bénéficiaires également, sensiblement dans les mêmes proportions: **66 aides remises à 80 personnes** (70 aides au bénéfice de 112 personnes en 2016). Cette baisse s'explique par la fin de la procédure prioritaire (ancienne loi), où les personnes concernées n'avaient plus de ressource à compter de la réception d'une réponse négative de l'OFPPA, et également par le recours de plus en plus fréquent à des trajets en bus, pour toutes les personnes pouvant se déplacer par ce moyen de transport, moins coûteux.

Cours de français collectifs, suivi individuel

En 2017, 10 groupes d'une dizaine de personnes chacun ont été formés, suite au passage d'un petit test de positionnement préalable, et ont fonctionné en parallèle sur la période scolaire ; de même 10 autres groupes ont été constitués pour suivre les cours de la session d'été.

PAYS de nationalité	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes	Total
Afghanistan	3	39	42
Albanie	11	12	23
Algérie	1	5	6
Angola	1	-	1
Arménie	30	21	51
Bangladesh	-	1	1
Cambodge	1	-	1
Cameroun	-	1	1
Chine	-	1	1
Colombie	1	-	1
Congo	-	1	1
RDC	1	1	2
Géorgie	33	15	48
Ghana	-	2	2
Guinée Conakry	1	1	2
Irak	-	3	3
Iran	2	3	5
Kazakhstan	1	-	1
Kosovo	18	21	39
Kirghizistan	2	1	3
Mali	-	1	1
Maroc	1	-	1
Nigéria	3	6	9
Pakistan	-	1	1
Russie	63	40	103
Rwanda	1	-	1
Serbie	4	3	7
Soudan	-	3	3
Sri-Lanka	-	3	3
Syrie	2	3	5
Tadjikistan	1	-	1
Tchad	1	-	1
Turquie	4	3	7
Ukraine	7	1	8
Apatrides	1	1	2
TOTAL	194 (144 en 2016)	193 (171 en 2016)	387 (315 en 2016)

387 personnes, de 34 nationalités différentes ou apatrides, soit 23% de plus que l'année précédente, ont bénéficié chacune sur la période de leur inscription d'au moins quatre heures de cours hebdomadaires, le plus souvent réparties en deux cours de deux heures.

L'augmentation du nombre des inscrits est surtout sensible concernant les ressortissants de nationalité russe, géorgienne ou arménienne (en moyenne, + 50% pour l'effectif de chacun de ces groupes).

Les cours collectifs ont pu être mis en place dans la durée tout au long de l'année, grâce à l'engagement - parallèle ou successif - de 40 formateurs bénévoles, assurant dans la plupart des cas un cours par semaine.

Nous avons privilégié les demandes de personnes toutes débutantes, afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie dans les démarches quotidiennes et de sortir de leur isolement. Comme précédemment, nous avons dû différer l'entrée (néanmoins maintenue « en continu ») de nouveaux apprenants dans le dispositif, en raison de l'importance de la demande, et le plus souvent ouvrir de nouveaux groupes, plutôt que d'intégrer de nouveaux élèves dans les groupes existants ; le constat est en effet que l'ajustement n'est pas toujours facile, un certain nombre de séances transformant déjà les tout-débutants en faux-débutants...

Certaines personnes très volontaires et progressant vite ont saisi la possibilité offerte de multiplier les cours, tandis que d'autres, en difficulté, se sont vu proposer un soutien individuel, souvent en complément de leur participation aux cours collectifs.

En 2017, **12 intervenants** bénévoles au total ont assuré le suivi de 2 enfants en primaire, 4 collégien.ne.s, 1 lycéen, 4 adultes et 3 jeunes non scolarisés, soit **14 bénéficiaires** au total.

Madina et le goût des textes

Elle aime les textes : les lire, les chanter, les dire, les écrire...

Madina est au collège, où elle se débrouille suffisamment bien, alors qu'elle n'est arrivée que fort récemment de Tchétchénie, pour que son établissement n'ait pas jugé nécessaire de l'inscrire au programme de soutien scolaire, à sa grande déception. C'est l'une des premières choses qu'elle a expliquées lors de notre rencontre : « Ils n'ont pas voulu me prendre au soutien », comme si c'était une sanction et non un signal positif ! Sa petite sœur, dont j'assure le suivi en même temps que celui de Madina, bénéficie en revanche de ce soutien : il faut dire que son écrit est plus fragile (à chacune de nos séances, quand je supervise les devoirs, la grande rôle gentiment devant les fautes d'orthographe de la petite), et ses capacités de concentration moins affirmées.

La mémoire prodigieuse de Madina compense en grande partie les difficultés que présente l'école française pour une jeune fille qui la rejoint dans de telles circonstances. Mémoire des mots, surtout. Dès qu'il y a un texte à apprendre par cœur, Madina s'y plonge avec délice, dans la hâte de le mettre en voix. Et c'est cette image que je garderai de nos rendez-vous du mercredi : Madina récitant des poèmes ou des pages entières de

Maupassant, à Casas, debout près de notre table de travail. À peine un ou deux mots à rectifier, un petit problème de prononciation à signaler : le reste est parfait, et c'est vraiment impressionnant !

Un jour, Madina arrive avec un poème à écrire, pour un concours de poésie organisé par sa professeure de français. Elle tient à faire des alexandrins, et a déjà une ébauche : nous avons une heure pour aboutir à un poème achevé. On vérifie le nombre de pieds, en comptant sur les doigts. « *Et parce que je t'ai rencontré*, ça fait huit, il me reste quatre syllabes pour la fin, j'ai une idée... » Je suis obligée de jouer les rabat-joie : « Ah mais non, ça fait neuf, le *e* se prononce dans *parce que*, ça donne ça : *et-par-ce-que-je-t'ai-ren-con-tré* ». Mine dépitée : « Oh zut ! moi j'avais prévu huit, alors ça ne va plus du tout ». Je prends l'air sérieux : « Il va falloir changer quelque chose. Le *Et*, au début, tu en as vraiment besoin ? On peut l'enlever, tu crois ? » Mine réjouie : « Oui, on peut, alors là c'est bon, c'est même mieux, c'est génial ! »

C'est ainsi que le poème a fini par s'écrire. D'amour, évidemment, le poème, comme toujours ou presque à cet âge. Avec un garçon de la classe derrière, « mais il faut pas le dire à mon père, hein, surtout ! » Le père est assis un peu plus loin, toujours très réservé, l'œil sur la petite dernière qui joue dans le coin enfants de Casas pendant que les quatre aînés suivent leur soutien hebdomadaire : les deux garçons, en primaire, avec deux anciennes institutrices, les deux filles, collégiennes, avec moi.

Madina veut devenir médecin. Pour ce que j'ai pu en voir, la bio n'est pourtant pas vraiment son truc. Mais elle verra bien. Elle a le temps – à condition qu'on ne le lui refuse pas, ici, en France. Elle a, en tout cas, du talent.

Laetitia

Toujours encouragés à « varier les plaisirs » dans le cadre de cet accompagnement dans l'apprentissage de la langue et la découverte du pays d'accueil, les formateurs ont une nouvelle fois pu faire profiter leur groupe de multiples **sorties culturelles et/ou de détente**.



En 2017, nous avons tout particulièrement bénéficié des propositions de Jean-Baptiste, bénévole à CASAS et travaillant au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg. Il a eu à cœur de faire découvrir, de manière interactive et ludique, non seulement les collections du MAMCS mais aussi celles d'autres musées, dont le Musée Alsacien, suivant une formation pour pouvoir le faire. Un très grand merci à lui !

Après les visites, captivantes, un temps d'échange convivial est toujours prévu, pour le plaisir de tous !

Comme les années précédentes, plusieurs formateurs ont organisé une sortie à la **Médiathèque Malraux** pour faire découvrir ce lieu à leurs élèves, son fonctionnement et l'éventail de ses possibilités.

Certains ont aussi emmené leurs élèves à des **concerts**, ou à l'**Opéra**.

Des **sorties de détente** ont également été organisées dans différents parcs, dès le retour des beaux jours, juste pour le plaisir d'échanger et partager un pique-nique ou un goûter sur l'herbe en toute simplicité.



Communication et temps de bilan en interne:

7 réunions ont été organisées en 2017 pour faire le point avec l'équipe des formateurs et suivre régulièrement son travail.

La manière la plus usuelle de communiquer entre nous est désormais l'envoi de mails, pour un partage des informations large, rapide et pratique et une bonne réactivité pour les urgences (signaler une absence ou un autre problème, demander un remplacement...).

Certains formateurs ont aussi décidé de se retrouver pour travailler à nouveau à améliorer le test de positionnement préalable à l'inscription dans un groupe, et pour se rencontrer et échanger de manière conviviale.

Merci à celles et ceux qui ont donné de leur temps pour chercher puis classer plusieurs dons de méthodes de FLE et autres livres, offerts par le Lycée des Pontonniers et par l'Université de Syracuse, et merci à ces généreux donateurs !

Partenaires : nous avons la chance de pouvoir accueillir nos groupes non seulement dans nos locaux, mais également dans des salles mises à notre disposition par les Paroisses du Bouclier, du Temple-Neuf et depuis janvier 2017, également par la Paroisse Sainte-Aurélie. Dans tous ces lieux, nous bénéficions d'un accueil chaleureux et d'un cadre propice à un travail studieux tout comme aux échanges, pour une bonne progression.

Toute notre reconnaissance à ces partenaires pour leur précieux et fidèle soutien, grâce auquel nous pouvons assurer plus de 50 heures de cours hebdomadaires !



Temps dédiés aux familles : rencontres à CASAS et sorties

L'accueil des familles le mercredi : un lieu de vie

Depuis sa création en 2013, le lieu d'accueil des familles n'a cessé d'évoluer pour devenir au fil des années un lieu de vie, un lieu d'échanges privilégiés qui s'est ouvert vers des activités culturelles et artistiques nouvelles.

Une équipe composée de 6 bénévoles permanentes, soucieuses de créer un climat de confiance par une attitude bienveillante et chaleureuse, propose aux familles des activités multiples tous les mercredis après-midis de 15 h 30 à 17 h 30.

L'équipe est accompagnée par des stagiaires, des étudiantes et d'autres bénévoles : en tout, 37 personnes ont participé ponctuellement ou régulièrement à l'animation de ces temps de rencontre en 2017.

Nous sommes également souvent rejoints par des artistes et autres intervenants extérieurs, tels que portraitiste, esthéticienne, conteuse... Un goûter, des boissons chaudes, des jus de fruits sont offerts et les anniversaires des enfants sont fêtés joyeusement.

Dans ce lieu de repère sécurisant et pacifié sans enjeu administratif majeur, les familles se retrouvent donc régulièrement, créant ainsi un lien social précieux avec les animatrices. Les enfants y trouvent des jeux et des activités liés à leur âge : jeux de construction, jeux de société, jeux symboliques, mais également création d'une œuvre collective à travers la peinture, le dessin, le collage...

Ainsi, parents, enfants, étudiantes, artistes et bénévoles s'investissent pleinement, favorisant l'expression des sentiments et des émotions. Rires, pleurs, joie, cris fusent, parfois en même temps !

Les cuisiniers en herbe se sont révélés nombreux autour de la confection de tartes aux pommes, de crêpes, de bredeles.



Les jardiniers en herbe quant à eux, ont fait pousser des fleurs et des herbes aromatiques, plantées dans des jardinières achetées au marché Broglie. Les jardinières

embellissent la petite cour intérieure que nous partageons avec le CSP. Nos jeunes pousses ont de l'avenir...

Connaître l'environnement et la culture du pays d'accueil fait partie des objectifs de ce temps d'accueil. C'est pourquoi nous sommes par exemple allés à la découverte du Champ du Feu lors d'une « sortie neige » en février, et avons visité les ateliers de « La Seigneurie » à Andlau fin juin, où nous avons mis les mains à la pâte pour réaliser une fresque à l'aide de ressources naturelles (chaux, sable, pigment naturel) !



Nous avons assisté à une représentation théâtrale à Lingolsheim, et à un spectacle de danse à Pôle Sud, sans oublier la séance au cinéma Star de la projection du film « Tous en scène ».

Nous avons découvert les tableaux d'art lors d'une visite guidée au musée d'Art Moderne et Contemporain, et des animaux fantastiques au musée zoologique, nous nous sommes initiés aux sciences au Vaisseau, et sommes ressortis du Planétarium, des étoiles plein la tête !

Une conteuse a animé une rencontre et un atelier de création de mini livres, un artiste a proposé aux enfants de réaliser leurs portraits et une esthéticienne a prodigué des soins aux mamans : soins du visage, coupe de cheveux, manucure. L'image et l'estime de soi sont ainsi valorisées.

Durant l'été, Pauline, membre de notre équipe également engagée dans l'association Les

Petits Débrouillards, nous a proposé un partenariat et a animé trois ateliers, permettant aux enfants de se familiariser avec la science et de faire des expériences dans notre petite « cour- laboratoire » !

Brigitte et Primavera

Ce sont 152 personnes, membres de 46 familles, soit 65 adultes et 87 enfants (43 filles et 44 garçons, de 2 mois à 15 ans), qui ont participé en 2017 aux moments de rencontre sur place et/ou aux sorties. Le nombre des enfants et des familles touchés par cette action a progressé depuis l'an passé (respectivement +50% et +35%).

Une belle journée aux Ateliers de la Seigneurie à Andlau Le 28 juin 2017

Sortie de « fin d'année » avec des familles de diverses origines, donc de langues diverses ; nous avons néanmoins pris la précaution d'avoir un accompagnateur sachant le russe et l'arménien ; nous sommes 18 personnes dont 8 enfants d'âges divers et 4 accompagnateurs : taille idéale pour un groupe.

Au centre d'Andlau, le site est facile d'accès et la dépose des personnes qui découvrent une ville typiquement alsacienne est un bon début. Les espaces sont facilement accessibles, même avec une poussette (les familles sont au grand complet et c'est délibéré de notre part) et assez vastes pour notre groupe.

Le matin : visite ludique et interactive de certaines parties du musée, essentiellement les ateliers de construction : tailleurs de pierre, charpentiers, fresquistes... pour chacune des thématiques ; observation et ensuite participation concrète et personnelle de chacun ; par exemple, construire un pignon de façade en pans de bois en modèle réduit avec les éléments proposés par l'animatrice : les enfants et surtout les parents s'amuse beaucoup, rejouent en compétition et ce sont des jeunes femmes qui gagnent ! Plus de barrière de langue ni de genre : parfait ! De plus, les enfants sont fiers de leurs parents qui maîtrisent souvent moins bien qu'eux le français.

Intéressantes aussi, la découverte et la confrontation des architectures des différents lieux de culte grâce à de belles maquettes : occasion de discussions libres entre les participants...

L'après-midi : atelier fresque

Dans une salle spécialement aménagée (ceux qui veulent rester dehors ont l'espace vert à proximité) : fabrication d'un carreau de fresque avec les techniques authentiques : préparation du mélange support et peinture avec des pigments naturels.

Les explications historiques et techniques sont accessibles à tous, le matériel en quantité suffisante, ceux qui veulent produire un 2^{ème} carreau peuvent avoir autant de produits que nécessaire (toujours appréciable), presque tout le monde se lance et les réalisations sont diverses dans les styles et les motifs dont ils acceptent de partager le choix : de beaux

talents se révèlent ! Une jeune femme particulièrement artiste ! C'est important de faire émerger, même momentanément, les potentialités des participants.



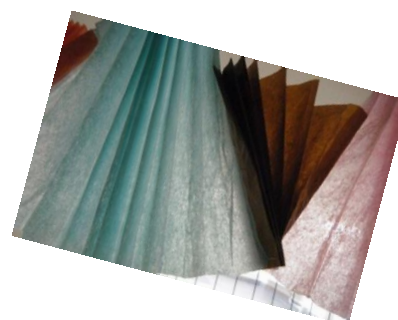
Midi : comme le temps le permet : **pique-nique** dans le parc proche dans la ville - il y a même un abri s'il pleuvait - espace pour les jeux de ballon des enfants ou de courte sieste pour des adultes.

Au final : une journée agréable et chaleureuse, une pause dans leur longue liste de soucis, une occasion de gratification personnelle, un moment de partage dans et entre les familles, avec les accompagnateurs et **les animateurs des Ateliers de la Seigneurie, un grand merci à eux !**

Grâce à la Ville de Strasbourg qui a mis à disposition son mini bus et à la participation financière de **Tôt ou T'art**, une journée financièrement accessible pour notre association et permettant un accès à la culture non rébarbatif à des personnes en recherche d'intégration.

Dany

Le récent partenariat avec l'association Tôt ou t'Art, qui permet aux publics en situation difficile d'associations comme CASAS d'accéder à des lieux variés de culture et de loisir, s'est encore développé en 2017 ; ce soutien a été très précieux pour multiplier les occasions de sortie et les proposer à des groupes importants, parfois jusqu'à une quarantaine de participants !



Le Vaisseau

« Nous avons pu malgré un léger retard (une famille que nous attendions a eu un contretemps...) effectuer la visite du Vaisseau sans souci.



Nous avons laissé chaque personne déambuler comme elle le souhaitait. Nous gardions toutefois un œil sur les enfants, qui étaient un peu excités. Tous ont fait preuve d'un vif intérêt face aux différentes animations qui leur étaient proposées. Ils étaient très curieux et intéressés par ce qu'ils découvraient. Les mamans aussi !!

Vers 16h, nous avons profité du beau soleil pour aller goûter dans le jardin : café, jus, gâteaux, il ne manquait rien ! Les jeunes ont pu profiter des jeux extérieurs pendant que les mamans discutaient. Nous sommes partis vers 17h, laissant Daniel en larmes ! (il ne voulait pas partir...)

Conclusion : C'est une sortie qu'il faut à tout prix refaire avec les jeunes !! »

Alicianne

Le coin enfants a aussi évolué et s'est enrichi de nouveaux jeux et jouets pour les enfants d'âges divers qui passent par CASAS. Des livres, des jeux de société, des peluches côtoient une maisonnette en toile avec une entrée par un tunnel, une petite cuisinière et ses accessoires et bien d'autres choses qui font la joie de nos petits visiteurs !

Nouveaux projets

En 2017, de nouvelles activités ont été proposées, à un public élargi : aux personnes inscrites aux cours, aux familles venant le mercredi et plus globalement à toute personne suivie par CASAS.

Ce sont d'abord **deux propositions d'artistes** :

- « Nous avons tant à nous dire », des rencontres autour de l'écriture et de la création de petits livres, à l'initiative de Françoise Pecchiura, conteuse



- « Empreintes de rêves », un atelier de gravure animé par Manuela Ferry, illustratrice

« **J'ai accompagné une illustratrice** au déroulement d'un atelier de gravure. Après présentation d'images d'œuvres qui servaient d'exemples, elle montrait différentes techniques de gravure et d'impression ; les participants choisissaient un modèle à partir duquel ils créaient une œuvre personnelle, selon leurs goûts et leurs envies.

Une exposition de toutes ces œuvres a été réalisée ensuite à CASAS.

Mon rôle a été d'apporter un soutien à la communication entre les participants et l'intervenante : il fallait trouver comment faire comprendre les techniques et les consignes. Les participants étaient d'origine albanaise et afghane et parlaient seulement quelques mots de français. Nous n'avions pas d'interprètes dans leurs langues. Un seul parlait très succinctement l'anglais.

Nous avons donc montré, mimé, dessiné, utilisé Google translate avec les téléphones portables. Nous avons tous appris des mots dans nos langues respectives, et beaucoup ri. Au-delà de l'objet de l'atelier, la création artistique, il a été très touchant de voir que finalement c'était un support, un prétexte à créer un moment d'échange et de convivialité comme une petite bulle en-dehors du quotidien, en-dehors de la précarité de la vie, des démarches administratives et de l'attente de la réponse de la CNDA.

Les participants s'y sont plongés, ont dessiné, gravé, sculpté. Une exposition a ensuite eu lieu pour présenter les créations des personnes, et est venue clôturer ce projet par un moment festif et convivial. Ces ateliers de création et d'expression donnent une occasion de s'exprimer d'une autre place que de celle de la personne en attente, en demande, en souffrance et permet de se réapproprier sa propre identité et capacité d'expression.

De se plonger, l'espace de quelques heures, dans du beau, totalement dans le présent.

Jacinthe

Puis l'élargissement des propositions de Jean-Baptiste, avec un **cycle de visites de divers musées sur l'été** (voir présentation et bilan en annexe) et exposition des œuvres réalisées au Festival des Migrations fin septembre, puis au Lieu d'Europe le 6 novembre, à l'invitation de nos partenaires de Parole Sans Frontière.

Eliane, formatrice FLE, a quant à elle commencé d'animer **un atelier de Tai Chi** pour une dizaine de femmes, avec le soutien de la Paroisse du Bouclier pour le prêt d'une salle tous les mardis matins durant plus d'une heure.



Des sorties telles que la sortie neige et la balade au Marché de Noël ont aussi été ouvertes à un large public.

Finalement nous avons également **relayé l'offre d'autres associations** à notre public, et notamment **collaboré avec la Chambre** au travers de la participation active d'Alicianne, stagiaire à CASAS, à leurs ateliers vidéo « des Mots d'Images », pour un soutien à la communication avec les personnes inscrites, non ou peu francophones.

Accompagnement

Accompagnement juridique : recours CNDA et suivi, en lien avec les avocats

Comme en 2016, CASAS a systématiquement pris en 2017 le relais au niveau du suivi administratif et juridique, au moment où les personnes venaient de voir leur demande initiale de protection rejetée par l'OFPPA.

586 adultes (484 en 2016) ont cette année été accompagnés par notre équipe dans l'introduction d'un recours devant la CNDA, et **696 adultes** (498 en 2016) dans une demande d'aide juridictionnelle. Au total, cette action a bénéficié à **1066 personnes**, mineurs accompagnants inclus (676 personnes en 2016).

Les personnes souhaitant notre aide pour ces démarches particulièrement complexes, et rendues moins accessibles encore en raison de la barrière de la langue, sont venues dans la plupart des cas nous rencontrer dans le cadre d'une de nos permanences sans rendez-vous. Orientées par des associations partenaires ou d'autres instances, ou encore dirigées vers CASAS sur le conseil de personnes de leur connaissance, elles ont toutes été reçues en entretien et se sont vues expliquer la manière dont les choses allaient se dérouler, afin d'aboutir à l'envoi par fax d'un recours argumenté dans le délai impératif d'un mois à compter de la réception du rejet de l'OFPPA.

Témoignage : **L'écriture d'un recours**

Après avoir pris connaissance du dossier, nous convenons d'un premier entretien avec la personne au cours duquel nous présentons le travail de l'association. A cette occasion, la première difficulté est d'expliquer aux gens quelle est cette administration à laquelle ils s'adressent pour en comprendre le fonctionnement et les attendus. En effet le choc et les incompréhensions sont grands entre la réalité des personnes et le système bureaucratique auquel il faut répondre. Nous nous assurons tout d'abord que la personne a bien compris les motifs du rejet de sa demande, et là où elle en est de ses démarches, puis nous abordons les premiers éléments du recours.

Les entretiens suivants permettent d'entrer vraiment dans son élaboration.

Au cours de ces entretiens il faut comprendre la réalité du vécu des personnes et les accompagner dans ce cheminement qu'est la rédaction du récit de leur vie. Aider à s'exprimer, au-delà des blocages engendrés par la différence de langue et de culture et les traumatismes n'est pas toujours simple. Cela demande d'avoir des ressources en termes d'imagination, de patience, d'empathie. Il s'agit enfin de restructurer le récit pour le rendre cohérent et intelligible, et lui permettre de répondre aux attendus de la CNDA, sans pour autant dénaturer les propos de la personne. Puis il faut effectuer l'envoi à la CNDA, envoyer le dossier à l'avocat du requérant, et s'assurer de la prise de contact entre eux, au besoin en organisant un entretien avec un interprète bénévole.

Pour les demandeurs d'asile tout ce travail peut être difficile. Il faut parfois réexpliquer plusieurs fois les attendus administratifs, qui semblent ubuesques au regard de personnes qui, plongées dans la réalité, l'évidence et l'intensité de leur vécu, ne comprennent pas toujours le pourquoi de toutes ces questions. Par exemple la CNDA accorde beaucoup d'importance aux dates et à la chronologie des événements, alors que dans certaines cultures les dates n'en ont aucune et le calendrier utilisé est très différent du calendrier occidental.

Il arrive aussi que, à devoir se replonger dans le récit d'événements douloureux nous devions accompagner des réactions diverses : colère, tristesse, désarroi, peur. Nous pouvons proposer aux personnes un soutien psychologique par le biais d'associations partenaires si elles manifestent une souffrance par rapport à un événement particulièrement traumatisant. Nous pouvons également les orienter vers des consultations médicales pour faire constater des traces de blessures physiques liées à la demande d'asile...

Jacinthe

En fin d'année 2017, nous avons été débordés de demandes d'accompagnement et avons modifié notre fonctionnement par rapport à **l'aide juridictionnelle**, jusque-là le plus souvent introduite en même temps que le recours lui-même, dans le délai d'un mois après le rejet de la demande initiale par l'OFPRA.

Désormais, nous aidons d'abord (et ce, dans les 15 premiers jours suivant le rejet) les personnes qui nous sollicitent à adresser une demande d'aide juridictionnelle à la Cour, afin de bénéficier de l'aide gratuite d'un avocat. Le temps que celui-ci soit désigné et ses coordonnées communiquées à l'intéressé, nous accompagnons le requérant dans la rédaction et l'envoi de son recours à la CNDA.

Le travail des traducteurs et interprètes de notre équipe est toujours aussi diversifié et important. La Cour exige des documents traduits en français pour pouvoir les considérer ; il y a donc un grand travail de traduction écrite à développer à l'appui de l'accompagnement au recours, réalisé quant à lui grâce à l'intervention quasi-systématique d'interprètes.

Par ailleurs, nous nous assurons qu'avant l'audience chaque personne que nous suivons puisse avoir un entretien avec son avocat : nous contactons et proposons à chaque conseil d'avoir un échange soit téléphonique, soit en direct dans nos locaux, avec son client, la communication étant assurée par un des interprètes de notre équipe.

En 2017, 90 entretiens au téléphone ou de visu ont été organisés à CASAS, au bénéfice de 122 personnes adultes (175 en incluant les enfants), et 12 rendez-vous fixés au cabinet de l'avocat ou à la Cour pour 16 requérants (24 en incluant les enfants) en capacité de communiquer sans interprète avec leur avocat.

Nous avons bien sûr reçu ces mêmes personnes à de multiples reprises en dehors de cette prise de rendez-vous avec l'avocat : pour faire le point, transmettre de nouvelles informations à leur conseil, traduire de nouveaux documents qu'elles souhaitent produire à l'appui de leur recours, préparer leur passage en audience et organiser leur voyage vers Paris (CASAS prenant à sa charge ces frais de déplacement pour les personnes sans ressource). Une vingtaine de demandes de report d'audience pour des raisons le plus souvent médicales ont aussi été introduites, pour une quarantaine de personnes, et à quelques rares exceptions près, elles ont été acceptées par la Cour.

Nous avons aussi reçu beaucoup de ces requérants en amont, car nombreuses sont les personnes placées en procédure de réadmission en vertu du règlement de **Dublin**.

Pour donner une idée de la complexité de l'ensemble des procédures et de l'impérieuse nécessité d'être accompagné dans ce maquis, le témoignage qui suit a choisi de s'intéresser à la seule question des délais et de leur évolution. A travers cet unique prisme, qui peut paraître marginal, on mesure déjà à quel point il est impossible d'avoir d'emblée une vision claire des démarches à effectuer et de s'en sortir sans aide...

La tyrannie des délais

A CASAS, nous sommes depuis bien longtemps habitués à travailler dans l'urgence, et confrontés à l'exigence de respecter des délais. Délai de 30 puis 21 jours pour envoyer un dossier de demande d'asile complet à l'OFPRA, délai de un mois pour former un recours devant la CNDA et délai réduit aujourd'hui à quinze jours pour introduire une demande d'aide juridictionnelle pour soutenir ce recours, délai de trois semaines – ou sept jours – pour l'affichage des résultats après le passage d'un requérant en audience. Ajouté à cela, contrairement à la règle générale qui s'applique pour contester toute décision administrative, un délai de 30 jours pour faire appel d'une obligation de quitter le territoire français.

Mais au fil du temps, et de la vingtaine de législations qui se sont succédées en matière de droit des étrangers et de droit d'asile, la multiplication des durées des délais et la complexité des situations donnant lieu à des impératifs de temps différents, sont tels qu'il devient difficile de s'y retrouver.

Pour la demande d'asile par exemple, si les deux procédures, dites « normale » et « accélérée », restent approximativement semblables dans leur formulation et leurs règles de dépôt, elles sont normalement pour l'administration assujetties à des délais d'instruction très différents. Dans le cas de la procédure accélérée, une semaine à l'OFPRA avant entretien ou décision sans convocation (ce qui est très rare), cinq semaines d'instruction de recours pour la CNDA, délibéré d'une semaine après l'audience. Il est vrai que les délais des administrations et des institutions sont plus extensibles, preuve en est le délai de trois jours – dix en cas d'affluence massive – que la préfecture doit respecter pour l'enregistrement de la demande d'asile d'un primo arrivant, et qui est bien souvent dépassé. Par contre, la présentation du demandeur à la préfecture pour l'enregistrement de sa demande d'asile dans les cent vingt jours après son entrée sur le territoire doit être scrupuleusement tenue, même si le premier enregistrement à la plate-forme d'accueil a mis plusieurs jours à se faire et le rendez-vous à la préfecture a été donné beaucoup plus tard que prévu par la loi...

Enfin, une demande de réexamen doit être adressée à l'OFPRA dans les huit jours après remise du formulaire ad hoc par les services de l'Etat.

Mais c'est dans le cadre de la procédure dite « Dublin » que le casse-tête devient acrobatique. La procédure « Dublin » consiste à renvoyer un demandeur d'asile qui sollicite une protection, dans le premier pays membre de l'Union Européenne dans lequel il est entré (ou qui lui a donné un visa), preuve des empreintes digitales à l'appui. Afin d'encourager ce transfert dans un délai raisonnable, des contraintes sont fixées par le règlement européen, dans la saisine de l'Etat responsable, dans la réponse de celui-ci, et dans le temps accordé pour la remise du demandeur d'asile aux autorités du pays requis. Or ce dernier délai, normalement de 6 mois, s'est vu quasiment systématiquement allongé à 18 mois, au motif de la soustraction du requérant d'asile à la mesure d'éloignement dont il fait l'objet. Encore vaut-il mieux ne pas avoir contesté l'arrêté de réadmission, auquel cas le délai de six - ou de 18 mois - reprend à zéro au jour de la décision du tribunal, en cas de rejet.

Le temps accordé pour former ce recours, justement, était à l'origine de un mois, avant de passer à quinze jours, puis récemment à une semaine. Attention, s'il n'est pas accompagné d'un arrêté d'assignation à résidence, parce qu'à ce moment-là, il n'est plus que de 48 heures !

Les obligations de quitter le territoire français ont fait l'objet d'un traitement similaire et il en existe actuellement à 30 jours, à 15 jours ou à 48 heures... avec des interdictions de retour de un, deux ou trois ans...

Délais d'attente, délais de dépôt, délais d'instruction, délais de recours, délais d'éloignement, tous sont sensés se raccourcir afin de traiter la demande d'asile le plus rapidement possible, et la nouvelle loi à venir devrait apporter une nouvelle pierre à cet édifice de plus en plus branlant.

Une réduction de la durée tolérée sur le territoire avant de demander l'asile est déjà actée à 90 jours, un recours à introduire dans les 15 jours à la CNDA devrait être adopté, en même temps qu'un passage de la rétention administrative de 45 à 90 jours.

Quant à la procédure Dublin, mise en cause par tous les acteurs et les administrations elles-mêmes, elle reste inchangée, et augmente fortement le temps d'attente...

Ainsi le raccourcissement des délais des uns font l'allongement des délais des mêmes...

Christiane

Quand une personne revient vers nous, ayant reçu la réponse de la CNDA, nous l'aidons dans ses premières démarches suite à la reconnaissance de son statut, ou, si la Cour a rejeté son dossier, nous la recevons pour faire le point sur la situation.

Si, parallèlement aux risques qu'elle encourt en cas de retour dans son pays, elle rencontre de graves problèmes de santé, elle est susceptible d'introduire une demande de régularisation pour soins auprès de la Préfecture ; nous avons soutenu un certain nombre de telles démarches ou de demandes de régularisation à un autre titre, en lien avec la Cimade. En 2017, la Préfecture a continué d'inviter diverses associations dont CASAS à des réunions où sont évoquées précisément ces situations. Nous y avons régulièrement participé pour soutenir les dossiers des personnes que nous avons suivies.

Par ailleurs, si une personne déboutée entre en possession de nouvelles données concernant sa demande d'asile initiale, elle sera fondée à revenir vers CASAS pour introduire si possible une demande de réexamen auprès de l'OFPRA.

Réexamens à l'OFPRA

En 2017, nous avons accompagné 60 personnes adultes (109 en comptant les enfants), principalement des membres de familles et non des isolés, dans l'introduction d'une demande de réexamen de leur dossier devant l'OFPRA, un nombre certes limité en comparaison avec celui des recours, mais qui continue à progresser nettement d'année en année : 34 dossiers en 2016, 19 en 2015, 7 en 2014.

Il faut noter que nous recevons un nombre bien plus important de sollicitations, mais ne soutenons pas toutes les demandes de réouverture de dossier ; celles-ci doivent en effet reposer sur des « éléments nouveaux » selon l'acception de l'OFPRA, faute de quoi elles seront très rapidement rejetées.

Par contre, suite au rejet par l'Office d'une demande de réexamen soutenue par CASAS, notre accompagnement au recours sera systématique, comme celui que nous mettons en place en première instance.

Chiffres 2017 et évolutions mesurables 2016/2017

Mois 2017	Nombre d'adultes	Nombre de mineurs accompagnants	Nombre total de personnes
janvier	44	27	71
février	34	4	38
mars	39	29	68
avril	32	10	42
mai	41	23	64
juin	55	23	78
juillet	64	11	75
août	67	50	117
septembre	61	46	107
octobre	73	45	118
novembre	115	69	184
décembre	72	32	104
TOTAL 12 mois	697	369	1066

La demande d'aide mois par mois aux démarches CNDA (AJ et/ou recours) en 2017

Les demandes de réexamen à l'OFPRA en 2017

Pays d'origine	Hommes	Femmes	Enfants	Familles	Personnes isolées	Dossiers au total	Personnes au total
Albanie	2	3	4	3	-	5	9
Azerbaïdjan	-	1	-	-	1	1	1
Bosnie	1	1	-	1	-	2	2
Géorgie	3	3	3	1	4	6	9
Iran	2	1	1	1	1	3	4
Kosovo	6	5	11	5	3	11	22
Macédoine	2	2	8	2	-	4	12
Russie	7	6	14	6	3	13	27
Serbie	5	7	6	5	-	12	18
Sri-Lanka	1	-	-	-	1	1	1
Turquie	-	1	-	-	1	1	1
Ukraine	1	-	2	1	-	1	3
TOTAL	30	30	49	25	14	60	109
Dont déjà suivis (CNDA)	22	16	26	15	9	38	64
Et non encore suivis	8	14	23	10	5	22	45

Pays	Hommes	Femmes	Enfants	Familles	Personnes isolées	Demandes d'AJ/ Recours	Personnes au total
Afghanistan	3	2	-	-	5	5/3	5
Albanie	91	87	107	67	52	178/149	285
Algérie	1	-	-	-	1	1/-	1
Angola	3	2	2	1	4	5/5	7
Arménie	33	32	33	25	20	65/55	98
Azerbaïdjan	6	3	1	2	6	9/8	10
Bangladesh	10	-	-	-	10	10/9	10
Bosnie	2	2	-	1	2	4/4	4
Cameroun	5	3	1	1	7	8/8	9
Centrafrique	-	1	-	-	1	1/1	1
Chine	1	-	-	-	1	1/1	1
Congo	5	1	-	-	6	6/6	6
Côte d'Ivoire	3	-	-	-	3	3/1	3
Gabon	-	3	1	1	2	3/3	4
Géorgie	30	35	34	25	25	65/50	99
Guinée	13	5	2	2	16	18/15	20
Inde	1	-	-	-	1	1/1	1
Iran	2	1	3	2	-	3/3	6
Jordanie	1	-	-	-	1	1/1	1
Kazakhstan	-	2	2	1	1	2/1	4
Kosovo	61	52	78	39	40	113/92	181
Macédoine	5	8	15	8	1	13/12	28
Mali	2	-	1	1	1	2/1	3
Mauritanie	2	2	1	1	1	4/4	5
Nigéria	9	8	2	1	16	17/17	19
Pakistan	4	1	-	1	3	5/5	5
Palestine	1	1	-	-	2	2/-	2
RDC	12	8	11	4	16	20/19	31
Russie	32	33	49	23	27	64/53	114
Serbie	14	19	17	13	6	33/31	50
Sierra Leone	-	2	1	1	1	2/2	3
Somalie	1	2	3	1	2	3/2	6
Soudan	2	1	-	-	3	3/2	3
Sri Lanka	3	-	-	-	3	3/3	3
Syrie	2	2	1	1	1	4/1	5
Tchad	2	2	-	-	4	4/4	4
Togo	6	-	-	-	6	6/6	6
Ukraine	2	5	4	4	2	7/6	11
Apatrides	2	-	-	-	2	2/2	2
TOTAL	372	325	369	226	301	696/586	1066

Les demandes d'accompagnement devant la CNDA (AJ et/ou recours)

Pays d'origine	Nombre de familles
Albanie	13
Angola	1
Arménie	7
Azerbaïdjan	1
Cameroun	1
Gabon	1
Géorgie	10
Guinée Conakry	2
Iran	1
Kazakhstan	1
Kosovo	9
Macédoine	3
Mali	1
Nigéria	1
RDC	4
Russie	9
Serbie	2
Sierra Leone	1
Somalie	1
Ukraine	3
TOTAL	72 (51 en 2016)

Familles monoparentales

accompagnées dans leurs démarches OFPRA et/ou CNDA en 2017

Evolutions : quelques particularités 2017

On note à nouveau une **forte augmentation en 2017**, au niveau du nombre de recours réalisés avec notre aide (+21% par rapport à 2016) et surtout au niveau du nombre de personnes accompagnées (+ 58%). Pour la première fois, nous dépassons, et très largement, les chiffres records enregistrés en 2014 (499 recours, et 690 personnes bénéficiaires).

Nationalités des personnes accueillies :

Les personnes reçues sont originaires de **38 pays**, situés en Europe, en Afrique et en Asie, ou **apatrides**.

Mais l'écrasante majorité des personnes accompagnées sont originaires de quelques pays seulement : 41% des requérants (contre 32% en 2016 et 20% en 2015) viennent d'Albanie ou du Kosovo (on note une explosion des demandes albanaises) et 36% de 6 pays d'ex-URSS, principalement la Russie, l'Arménie, et la Géorgie.

Les demandes européennes dominent donc toujours très largement : plus de 79% des demandes enregistrées cette année.

La demande africaine (17 pays) augmente un peu en 2017, et représente un peu plus de 16 % des demandes cette année, contre 12,4% en 2016.

La demande asiatique et moyen-orientale (9 pays) enregistre quant à elle une nouvelle baisse, elle représente en 2017 moins de 5% des recours.

Composition familiale : tous les indicateurs ont nettement augmenté par rapport à 2016, mais pas dans les mêmes proportions :

- Le **nombre des isolés** marque 34% d'augmentation
- Le **nombre des familles**, 65% et le **nombre des enfants**, 92% !

Notre action d'accompagnement juridique a concerné **226 familles** en 2017, composées de 396 adultes et 369 enfants, soit 765 personnes au total : sur les 1066 bénéficiaires de cette action, plus de 7 personnes sur 10 sont membres d'une famille (72%).

32% de ces familles sont monoparentales, avec un ou plusieurs enfants le plus souvent accompagnés de leur mère. Ce pourcentage est en légère baisse par rapport à l'an passé (-5%).

La répartition hommes/femmes continue d'évoluer doucement vers la parité : entre 2016 et 2017, le **nombre des hommes** a augmenté de 37%, et **celui des femmes**, de 53% ; sur la totalité du nombre des adultes concernés par notre accompagnement en 2017, 47% sont des femmes et 53%, des hommes (contre respectivement 44 et 57% l'année dernière).

Le **pourcentage de mineurs accompagnants** fait un bond en avant et passe de 28% des bénéficiaires en 2016 à 35% en 2017.

Langues parlées à CASAS en 2017:

- l'albanais est désormais la première langue parlée par le public de CASAS : 44% des personnes suivies
- le russe et/ou les autres langues de l'ex-URSS (principalement l'arménien et le géorgien) viennent ensuite, elles concernent 32% des requérants;
- le français (9%) et l'anglais (2%) sont toujours très peu représentés ;
- les autres langues concernent 13% des personnes, contre 10% l'an dernier : le serbe et le romani, l'arabe, le bangla, le portugais, le farsi, l'ourdou, le somalien, le tamoul...

Nouvelles tâches

Durant l'été 2017, puis à la fin de l'année, des changements interviennent dans la prise en charge des demandeurs d'asile primo-arrivants à Strasbourg, le dispositif de veille sociale (115) mettant beaucoup de temps à proposer, puis ne proposant plus du tout d'hébergement (places d'hôtel) aux nouvelles familles.

Divers partenaires se mobilisent autour de ces personnes qui se regroupent dans des campements improvisés et le Point Accueil Solidarité en gare commence à accompagner ces familles, dont il est l'un des principaux vis-à-vis, dans diverses démarches. Il les aide

en particulier à solliciter l'aide gratuite d'un avocat afin de soumettre au Tribunal Administratif un référé concernant la question de leur hébergement.

En décembre, la situation perdurant et concernant de plus en plus de familles, le PAS nous contacte, ainsi que la Cimade, pour demander notre soutien ; suite à une réunion à plusieurs associations et avec les avocats disposés à intervenir, CASAS propose de prendre le relais pour recevoir et aider les familles primo-arrivantes confrontées à l'absence de prise en charge à introduire un référé si elles le souhaitent.

Il est à noter que toutes les procédures n'aboutissent pas favorablement, et que pour l'essentiel, ce sont les situations les plus lourdes, avec des problématiques de santé importantes, qui, soumises au TA, donneront lieu à une décision positive.

Développer l'information et les actions de sensibilisation

L'année 2017 a été pour CASAS une année très riche en rencontres et actions de sensibilisation diverses sur le droit d'asile et les difficultés, récurrentes ou nouvelles, rencontrées par son public.

Le partenariat avec plusieurs écoles et universités (ESTES, EDIAC, ENA, Université de Strasbourg et d'autres villes, Université de Syracuse, plusieurs collèges, des lycées préparant à des BTS, organismes de remise à niveau...) se développe, autour de **l'accueil en stage à CASAS d'étudiants** en travail social, en droit, en traduction, en relations internationales, en animation... et également **d'interventions sur notre domaine de travail**, au travers de la réception de groupes dans nos locaux ou de présentations dans les établissements qui nous sollicitent.

En complément de son **site internet**, toujours en évolution, CASAS s'est désormais doté d'une **page Facebook**.

Du nouveau à CASAS : la page Facebook !

Toute une volée de stagiaires en communication arrive à CASAS début 2017 avec la tête pleine de projets. Parmi ceux-ci la création d'une page Facebook pour permettre de mieux faire connaître l'association et d'être présent sur les réseaux sociaux.

C'est Florian et Thomas qui sont chargés de cette création, ils nous donnent accès à la page et nous aident à la configurer. Mais quelle image mettre sur la page d'ouverture ? Quel logo y faire figurer ? Comment se débrouiller pour permettre d'effectuer un don depuis cette page ?

Peu à peu les problèmes se résolvent, du moins temporairement : la photo de la page n'est pas satisfaisante mais en attendant mieux, c'est un compromis entre l'ancienne adresse et la nouvelle avec la maquette du 13 Quai St Nicolas posée au pied de l'escalier du 2 rue Brûlée.

Le logo ne fait pas l'unanimité, mais il fera l'affaire pour l'instant avec un petit coup de jeune imaginé par les stagiaires filles de la même équipe, Ambre, Marie et Océane.

Mais maintenant il faut l'alimenter et cela, ce n'est pas facile quand on est complètement inexpérimenté : l'une conseille de passer par un brouillon avant de publier une notification, l'autre d'effacer l'adresse du site qui est communiquée, une autre encore suggère des sites de photos gratuites.

Peu à peu des habitudes se mettent en place: pas de textes trop longs qui sont plus adaptés sur le site, des photos des activités de CASAS (ce sont celles qui statistiquement sont le plus appréciées), toujours dénicher une photo si elle n'existe pas au préalable... Les changements législatifs peuvent être évoqués mais n'éveillent pas beaucoup d'intérêt, les événements qui ne sont pas strasbourgeois sont peu partagés... Peu à peu une photothèque se constitue, il devient possible de flouter les visages grâce aux compétences d'une nouvelle bénévole...

C'est un gros travail astreignant car comme un nourrisson affamé, la page génère des rappels à l'ordre quand elle n'est plus alimentée au rythme qu'elle réclame, il faut écumer les sites des associations partenaires, être à l'affut des nouvelles, arbitrer sur la forme de tel ou tel article. C'est difficile de suivre le rythme, quelquefois il y a de quoi publier trois fois le même jour, d'autres fois il se passe 10 jours sans rien de publiable. La programmation des publications permet de « lisser » un peu le rythme mais ne fait pas de miracles quand la pêche devient rare.

Et qu'il est difficile d'avoir des images qui reflètent l'activité de l'association ! On reste en petit groupe et il est rare que des photos soient prises. Et quand elles le sont, c'est dur de se rappeler que d'autres pourraient les apprécier, mais qu'il faut respecter la confidentialité, demander l'autorisation de publier ou prendre les personnes de dos, toutes sortes de conditions qui rendent la procédure bien lourde.

Pourtant peu à peu, un petit réseau se met en place, on remarque des noms de personnes qui reviennent très régulièrement, qui partagent les informations, ce sont près de 200 personnes qui fréquentent la page actuellement, pas de quoi pavoiser, mais ce n'est tout de même pas négligeable.

Alors toutes les vocations sont les bienvenues pour pouvoir varier ce travail et permettre davantage de dynamisme ! N'hésitez surtout pas si le cœur vous en dit !

Alice

Voix de Traverses, notre bulletin d'information, qui fait partager au fil du temps les événements marquants traversés par l'association et se fait l'écho du travail de terrain quotidien, a paru deux fois en 2017 et comme précédemment a à la fois été adressé à tout notre réseau et mis en ligne sur notre site pour élargir sa diffusion ; ce petit format, vivant, facile à lire, fait aussi partie de la documentation que nous mettons à disposition lors de **manifestations extérieures**.

Un exemple particulier : CASAS a rejoint en 2017 le Collectif pour une autre politique migratoire et à ce titre a activement participé au...

Festival des Migrations

30 septembre place Gutenberg, depuis tôt le matin, on s'agite, montage des tentes marabouts, transport de chaises, de tables, mises en place de photos, de portraits sur les grilles caddies, du stand de librairie, d'une scène et de la sonorisation, de la restauration et des boissons. C'est « le Festival des Migrations », organisé par le collectif « Pour une autre politique migratoire ».



A CASAS il y a bien des choses à dire sur le sujet, quand on entend quotidiennement les récits de familles affrontées à des parcours cauchemardesques pour arriver en France pour s'y retrouver à la rue pendant des semaines et des mois dans une précarité totale. Alors bien sûr on participe à l'évènement.

Nous sommes une bonne demi-douzaine à nous relayer dans une ambiance joyeuse, qui à la buvette, qui à l'initiation au jeu de l'awale ou à la surveillance des portraits réalisés par un bénévole, pour sensibiliser aux conditions d'accueil des étrangers dans notre pays. Il y a quelques commentaires du type « impossible d'accueillir tout le monde » et des discussions s'engagent sur les efforts comparés des différents pays en Europe ou au Liban, en Turquie ou au Bangladesh. Mais aussi beaucoup d'offres d'aide, d'hébergement, des questions précises sur les démarches que les demandeurs d'asile doivent effectuer. Et le jeu d'awale remporte un franc succès, on s'arrête pour essayer une partie, pour montrer une autre variante de règle ou avec un plateau légèrement différent.

Malheureusement la pluie arrive rapidement dans l'après-midi et ne permet pas de prolonger la journée jusqu'au cercle de silence débutant à 18h comme d'habitude sur la place voisine. Devant les bourrasques et les trombes d'eau le remballage est déjà terminé une heure avant. Mais même ainsi, la journée aura sans doute permis de montrer qu'il n'y a pas d'unanimité pour le repli sur soi et que d'autres voies sont possibles. Ce moment n'est qu'une des multiples animations auxquelles CASAS participe ou organise pour l'affirmer.

Alice

(article paru dans Voix de Traverse en décembre.2017)

Des **présentations de notre travail** ont aussi été demandées par des paroisses, à l'occasion d'un culte ou d'une rencontre particulière, ou encore pour un groupe de jeunes préparant leur confirmation. Nous avons également été présents dans nos locaux pour accueillir des personnes participant au week-end « la caravane de la Réforme » (avril 2017).

Notre participation est aussi souvent sollicitée dans le cadre de **tables-rondes** ou **suite à une projection**, et nous mettons tout en œuvre pour répondre positivement.

Témoignage :

« La soirée a été chaleureuse, la salle était pleine pour la projection, avec un public très varié, des gens d'ici mais aussi d'ailleurs, venus dans le cadre du festival.

Le débat a été intéressant de mon point de vue, quelques questions sur le film et la pratique de la psychiatrie, l'intervention du généraliste sur les traductions en libéral, et son témoignage très simple mais parlant, à partir d'une situation d'une femme albanaise venue consulter pour des douleurs ; il la revoit avec interprète et elle demande « la tristesse peut-elle causer les douleurs ? »

J'ai pu intervenir très librement, avec une écoute attentive qui m'a touchée. J'ai parlé un peu des problèmes d'accès aux soins, de la nécessité des soins psychologiques et des certificats parfois par des psychologues ou des psychiatres, des problèmes d'hébergement et leurs conséquences.

Mais je dois dire que les questions - y compris après le débat en off - ont surtout porté sur l'écriture des dossiers. J'ai parlé de l'injonction de tout dire, de façon cohérente et exhaustive, et de la façon dont j'ai appris à ne pas me placer dans cette injonction pour que la personne puisse expliquer pourquoi elle ne peut pas tout dire etc. Plusieurs personnes sont venues me voir sur ce sujet, dont une qui a pris mes coordonnées et celles de casas, elle vient d'un petit bourg du sud-ouest qui abrite un CAO et suite à cette soirée voudrait se lancer dans l'aide au récit avec ses 3 collègues ! »

Anne

(écho de la participation au débat d'Anne Marquis le 29 novembre, suite à la projection du «Divan du Monde» dans le cadre du Festival Strasbourg Méditerranée, à l'invitation du Dr Georges Federmann et aux côtés du Dr Pierre Tryleski)

Nous avons répondu à des **invitations variées** : une présentation de nos actions à l'équipe de France Bénévolat, organisme auquel nous adhérons et qui oriente de nouvelles personnes bénévoles vers CASAS, une soirée à Scharrachbergheim pour un échange avec un groupe de familles ayant hébergé des familles réfugiées, la tenue d'un stand à Molsheim dans le cadre de la Journée du Refus de la Misère...

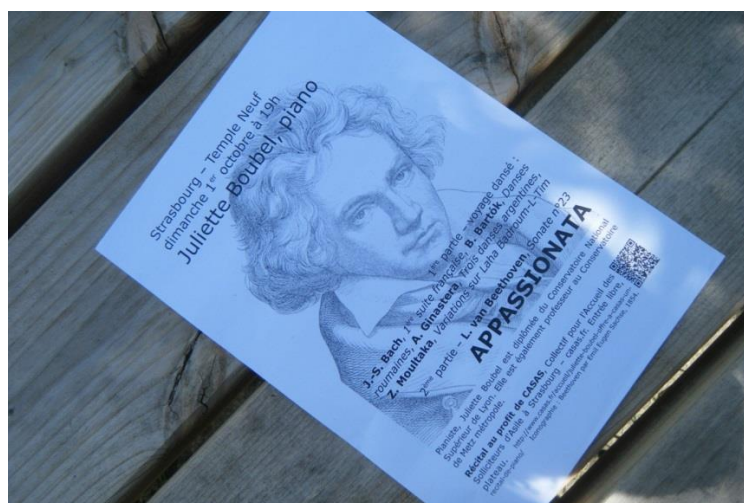
Suite à notre traditionnelle petite fête de début d'année, qui a eu lieu mi-janvier, **un repas participatif** a été organisé en mars 2017 pour la première fois afin de favoriser encore la communication entre des personnes déjà en contact avec CASAS (bénévoles engagés dans une des équipes, donateurs, sympathisants...). Merci à Annie et Raphaël pour le grand travail accompli, à Marie et Océane pour leur participation et à la Paroisse du Temple Neuf qui a gracieusement mis l'Espace Tauler à notre disposition pour cette soirée.

Des réunions régulières d'information en interne sur le fonctionnement de CASAS ont continué d'être organisées à raison d'une ou deux par mois au moins jusqu'à l'été, pour permettre un premier échange avec les très nombreuses personnes voulant se renseigner et/ou proposant leur aide bénévole. A compter de septembre, nous avons privilégié les échanges plus individuels, souvent suite à un premier contact téléphonique et une présentation générale de notre travail, assurés par la directrice.

Notre Assemblée Générale, le 16 juin 2017, nous a à la fois donné l'occasion de faire admirer dans le cadre d'une petite exposition les œuvres réalisées dans l'atelier « Empreintes de rêves » (voir page 23) et d'entendre avec grand intérêt le témoignage de Me Olivier Brisson, avocat à la CNDA, avant d'échanger avec nos membres et partenaires autour d'un buffet bien garni !

Tous les 30 du mois, sur la Place Kléber, de 18 à 19H, les personnes qui rejoignent le **Cercle de silence** que nous soutenons avec divers partenaires viennent protester contre l'enfermement et les conditions de rétention des étrangers sans papiers. Le travail de sensibilisation s'est élargi aux autres difficultés constatées par les associations au niveau de l'accueil et des conditions de vie souvent indignes de leurs publics.

Le 1^{er} octobre, **un magnifique concert**, offert par Juliette Boubel, nous a permis de faire connaître CASAS et son travail à un plus vaste public encore, et de recueillir une somme importante au profit de nos actions. Toute notre reconnaissance à Juliette Boubel pour cette très belle soirée, et au Temple Neuf qui nous a accueillis !



Avec quels moyens ?

L'équipe

Comme en 2016 et précédemment , les **4 permanentes salariées de l'équipe**, dont le cumul des heures représentent **3,5 ETP***, ont assuré en 2017 **la coordination du travail de terrain et une importante partie de la gestion de l'association**, tout en réalisant parallèlement **d'autres tâches variées** selon les besoins (accueil, information, orientation des personnes, traduction et interprétation, suivi social, administratif et juridique, animations extérieures et actions de sensibilisation...).

Le travail de coordination réalisé par les salariées inclut l'accueil, la formation, le suivi et le soutien prodigués aux nombreuses personnes qui composent déjà ou qui rejoignent

l'équipe, à titre bénévole ou dans le cadre d'un stage, afin de participer à nos actions, et de nous aider à faire face au grand nombre de demandes.

Les contributions offertes par ces collaborateurs, valorisées dans notre bilan à hauteur de **678 010 euros**, représentent **19,6 ETP en 2017**, soit 2,27 ETP de plus que l'an passé.

- **Accueil, sorties et animations du mercredi et accompagnement administratif et juridique :** en 2017, **plus de 140 personnes** ont participé à l'accueil en permanence et à la porte, à la gestion de la domiciliation postale et à la distribution des courriers, à la constitution des recours, aux diverses sorties et aux animations familles, offrant l'équivalent d'un peu plus de **9 postes à temps plein** se déclinant comme suite : 2,74 ETP pour l'accueil (2,32 ETP en permanence et 0,42 ETP concernant le courrier), 5,56 ETP pour l'accompagnement administratif et juridique, et 0,75 ETP pour l'animation du moment famille du mercredi.
- **Interprétariat et traduction :** **plus de 100 interprètes et traducteurs** bénévoles (30 langues) ont rendu possibles toutes nos actions par leurs contributions, qui représentent globalement un volume de travail évalué à **5,90 ETP**.
- **Les cours de français** collectifs et le suivi individuel organisés cette année ont été assurés par une équipe de **46 formateurs**, dont le volume des interventions est évalué à **3,25 ETP**.

**L'augmentation sensible du travail de coordination en lien avec l'augmentation sans précédent du nombre de personnes sollicitant entre autres notre aide au recours conduira en toute fin d'année le Conseil d'Administration à augmenter temporairement l'horaire de travail de la juriste salariée, et à décider d'accueillir deux stagiaires gratifiés sur la durée de 2018, afin de renforcer la stabilité de l'équipe.*

- **Les animations extérieures et autres actions de sensibilisation** (rédaction et envoi du bulletin Voix de Traverses à notre réseau, envoi d'autres informations, appels à dons, lettres d'alerte, actualisation du site et de la page Facebook, accueil de groupes à CASAS, etc), ont souvent reposé sur des membres du Conseil d'Administration, représentant un volume aussi important que l'an passé ; ces actions générant des dons, elles impliquent aussi un travail non négligeable d'enregistrement, d'édition et d'envoi de reçus fiscaux et de remerciements: **1 ETP**
- **Le Conseil d'Administration de CASAS**, rejoint par de nouvelles personnes au moment de l'Assemblée Générale de juin 2017 et désormais composé de **16 membres**, s'est réuni 8 fois cette année ; la petite commission « communication » composée de plusieurs de ses membres et de quelques personnes extérieures au Conseil a poursuivi ses travaux, notamment sur les questions d'informatisation et celles en lien avec le site et la communication externe de CASAS : charte graphique, nouveau logo, nouveau tract... : **0,4 ETP**

Plus de **300 personnes bénévoles** se sont ainsi engagées en 2017, au travers d'actions le plus souvent régulières, pour permettre la réalisation de tous nos projets.

L'estimation du volume de temps offert est toutefois toujours largement en dessous de la vérité, le temps pris par certaines actions échappant à notre comptage : temps consacré par des particuliers à l'accueil de personnes ou de familles qu'ils hébergent, temps offert par notre avocat dans notre procédure de recours devant la Cour d'Appel de Nancy contre le Ministère de l'Intérieur (qui doit toujours à CASAS la somme de 35000 euros au titre de 2008), temps de réflexion pour la mise en place de nouveaux projets, de communication par mail ou téléphone entre les membres de l'équipe, temps de formation offert par les nouveaux intervenants, temps de déplacement de tous pour venir à CASAS ou se rendre à des réunions extérieures...

Formation initiale, formation continue



En 2017, l'accent a continué d'être porté sur la formation pour nos différentes équipes.

La formation initiale et continue en interne pour les accueillants, accompagnateurs et interprètes s'appuie comme l'an passé sur un nouveau guide de l'accompagnement, réalisé par Anne Marquis, et sur des réunions régulières animées par des juristes, sur l'observation des entretiens, la relecture et les échanges sur les écrits rédigés avant leur envoi à la Cour, les réunions hebdomadaires d'équipe, les rencontres et échanges avec divers partenaires...

Elle a été complétée entre autres par trois formations avec des intervenants extérieurs :

- une rencontre d'une journée organisée à CASAS avec Anne Morillon, juge assesseur à la CNDA pour le HCR, le 11 juillet
- deux journées d'observation des audiences à la CNDA et d'échanges avec des avocats spécialisés sur place fin novembre
- une journée de formation organisée à Strasbourg avec France Terre d'Asile, sur le thème de la vendetta le 1^{er} décembre



Toutes ces formations ont été suivies avec grand intérêt par 15 à 20 personnes de l'équipe, le travail de la CNDA, le déroulement des audiences et, avec l'explosion des demandes de requérants albanais et kosovars, la question de la vendetta étant au cœur de nos préoccupations.

Plusieurs formateurs ont quant à eux participé à des formations proposées notamment par le CRAPT-CARRLI, mais également à une présentation au Conseil de l'Europe d'outils adaptés au public des réfugiés... Une formation d'une journée commandée à SOS-Ecriture sur le thème « comprendre, lire, écrire une nouvelle langue » a été suivie par l'essentiel de l'équipe, le 14 novembre, avec l'occasion d'approfondir les échanges lors d'une pause de midi très agréable aux 7 Pains, qui nous a réservé un excellent accueil, tout comme lors de la journée dédiée aux accompagnateurs !



Comme l'an passé, l'association Tôt ou t'Art nous a aussi transmis des propositions de formations et de temps de réflexion sur différents thèmes qui ont été systématiquement relayées à toute notre équipe.

Moyens matériels, aides en nature

Nos locaux, complétés par des espaces communs (salle d'attente à l'entrée, petite cour intérieure partagée avec le CSP) et des salles de réunion que nous pouvons mobiliser en alternance avec les autres associations de la maison, nous permettent de réaliser une bonne part de nos actions, même si la confidentialité des entretiens est parfois difficile à garantir et même si le calme d'un bureau fermé serait parfois préférable à une table au milieu de la ruche de notre « open space »...

Cinq ordinateurs nous ont été offerts cette année par le Conseil de l'Europe, ils viennent utilement compléter notre équipement informatique et permettre à plus de personnes de travailler en même temps.

Le CSP a continué à nous soutenir au travers de la prise en charge d'une grande partie des abonnements badgéos que nous avons remis à des personnes et familles sans ressource.

La paroisse réformée du Bouclier, la paroisse du Temple Neuf et la paroisse Sainte-Aurélien mettent à notre disposition des salles très agréables, en soutien au développement de notre action « cours de français ».

La Paroisse du Temple Neuf nous a aussi accueillis le 16 mars pour l'organisation de notre repas participatif, puis a mis le temple à la disposition de la pianiste Juliette Boubel début octobre, pour un concert en faveur de CASAS.

La Paroisse du Bouclier a ouvert sa grande salle chaque semaine pour nos cours de gymnastique douce (Qi gong et Tai chi) et en fin d'année, également sa cuisine pour la préparation d'une belle fête conviviale organisée par un des groupes et sa formatrice.

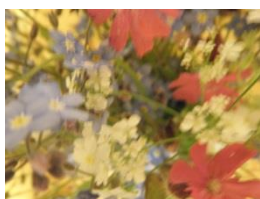
La Paroisse Saint-Mathieu quant à elle nous a une nouvelle fois fait l'amitié d'accueillir notre Assemblée Générale au mois de juin et a continué d'héberger une famille toute l'année dans le studio qu'elle a aménagé dans ses locaux.

Des particuliers nous ont contactés tout au long de l'année pour proposer d'abriter ponctuellement ou plus longuement des demandeurs d'asile à la rue, ce qui nous a permis d'orienter un nombre plus important de personnes que l'an passé vers des solutions complémentaires des propositions que le 115 pouvait leur faire.

Nous avons aussi reçu toutes sortes de coups de main pratiques, classement, rangements, installation d'étagères et autres meubles, jolie housse de canapé et coussins faits maison pour rendre notre coin enfants plus accueillant encore, et des dons, de livres, de jouets, de friandises pour les enfants venant le mercredi, pour adoucir l'attente des permanences et soutenir l'équipe !

Et la guitare d'Irakli, et les gâteaux apportés par Bernard pour éclairer les fins de journée, encore et toujours bien actives, alors que la nuit tombe et que nos locaux retrouvent un peu de calme...

Un très grand **merci** à tous!



Soutiens financiers

L'année 2017 a été moins compliquée que la précédente au niveau financier.

Le soutien important et fidèle de la ville de Strasbourg, l'engagement de plusieurs autres communes en faveur de nos actions, l'accord donné pour une seconde année d'aide par la Fondation de France, la Fondation ACAT et le Fonds Transmission et Fraternité ont été de précieux appuis, tout comme les autres subventions dont nous avons été destinataires : merci à l'UEPAL, à CARITAS, au Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg, à l'Action Chrétienne en Orient.

Pour réaliser nos différentes formations, notre équipe a bénéficié du soutien financier du Fonds pour le Développement de la Vie Associative de la région Grand-Est.

Deux parlementaires nous ont également soutenus cette année : Madame Fabienne Keller et Monsieur Philippe Bies, qui ont été sensibles à la cause que nous défendons.

Nos donateurs se sont aussi très fortement mobilisés à nos côtés.

Finalement, nous avons continué de solliciter une participation financière de la part des personnes que nous accompagnons dans l'introduction de leurs recours devant la CNDA quand elles perçoivent l'ADA. Toutefois, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, les nombreux dysfonctionnements constatés dans le versement de cette allocation et la réduction drastique des versements aux familles logées à l'hôtel nous a conduits à renforcer les aides, notamment alimentaires, proposées en compensation de cette dépense aux personnes concernées.

Le financement de nos actions à venir demeure fragile et incertain, et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux soutiens et nouvelles pistes qui nous donneront les moyens de poursuivre : mécénat d'entreprises, nouveaux donateurs...

Dans cette attente, à tous les partenaires et toutes les personnes qui ont permis la réalisation de nos projets en 2017 et ont ainsi offert leur aide aux demandeurs d'asile en grande difficulté que nous accompagnons, nous voulons dire toute notre reconnaissance.



Conclusion

Au mi-temps de l'année 2018 il est encore temps de jeter un regard sur l'exercice écoulé. Beaucoup de travail a été accompli et la progression du nombre de gens rencontrés et du nombre de dossiers traités a fortement influencé l'organisation du travail.

Certes l'accroissement régulier du nombre de bénévoles permet de résoudre beaucoup de sollicitations mais le non-accroissement de l'effectif salarié n'est pas sans conséquences, notamment pour la prise des congés des salariés. Nous avons donc dû prendre un certain nombre de décisions permettant d'accroître dans des proportions raisonnables la force de travail sans obérer des finances toujours fragiles.

CASAS continue donc son travail en s'adaptant à une conjoncture toujours en mouvement. Cela est possible grâce à la grande implication de l'équipe salariée d'abord, de tous les bénévoles ensuite. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés, salariés, accompagnateurs, enseignants, interprètes, stagiaires. Ils sont l'âme et la fierté de CASAS.

Que tous ceux qui soutiennent notre action par des dons, des subventions, des aides de toutes sortes soient également remerciés. L'argent n'est pas tout mais il est essentiel pour que le reste puisse s'accomplir. Merci de cette fidélité sans failles !

Et maintenant ! La loi en cours d'examen au Parlement ne nous annonce guère de bonnes nouvelles pour le demandeur d'asile. On est même clairement dans la régression, ce qui n'est pas à l'honneur de notre pays. Mais on n'aura guère d'autre choix que de décortiquer les textes pour tenter de sauver l'essentiel et permettre que le droit d'asile ne soit pas vidé de sa substance.

Décidément la période « normale » aura été de courte durée !

Jacques SCHEER
Président

Annexes

Sigles

Revue de presse

Bilan des visites d'été aux Musées de Strasbourg

Par Jean-Baptiste Defrance

Accueillir

(extrait du rapport de stage de Jacinthe Schléret, étudiante à l'ESTES)

Courrier d'alerte aux parlementaires du Bas-Rhin concernant le projet de loi asile-immigration

Sigles

AFASE	Aide financière de l'Aide Sociale à l'Enfance
ADA	Allocation pour demandeur d'Asile
CADA	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAO	Centre d'Accueil et d'Orientation
CARES	Coordination des Associations de Résidents Etrangers à Strasbourg
CASAM	Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle
CASNAV	Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs
CEDH	Cour Européenne des Droits de l'Homme
CFDA	Coordination Française pour le Droit d'Asile (coord. nationale)
CIMADE	Comité Inter-Mouvements Auprès des Evacués
CMU	Couverture Médicale Universelle
CNDA	Cour Nationale du Droit d'Asile
CODA	Coordination pour les Demandeurs d'Asile, autre nom de la PADA 67
CRE	Conseil des Résidents Etrangers
CSP	Centre Social Protestant
CTS	Compagnie des Transports Strasbourgeois
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ETP	Equivalent temps plein
ESTES	Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social
EDIAC	Centre de Formation d'Educateurs de Jeunes Enfants
FLE	Français Langue Etrangère
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OQTF	Obligation à Quitter le Territoire Français
PADA	Plateforme d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile
SEMIS	Société Evangélique Mission Intérieure Strasbourg

* * * *

Strasbourg - Festival des migrations *Changer de regard*

Le « Collectif pour une autre politique migratoire » organise samedi 30 septembre de 10 h à 18 h, place Gutenberg, son premier Festival des migrations. Expositions, débats et concerts sont au programme.



Rendez-vous le samedi 30 septembre de 10 h à 18 h place Gutenberg. PHOTO DNA - Jean-François Badias

« Non à l'Europe forteresse et à ses milliers de disparus en mer. Oui au respect des droits humains et des conventions internationales » : c'est ce message, qu'il porte avec pugnacité auprès des responsables politiques et du grand public depuis 2013 (lire encadré) , que le « Collectif pour une autre politique migratoire » diffusera samedi encore, place Gutenberg, lors de son premier Festival des migrations.

Des approches complémentaires

Pour l'occasion, les membres du collectif – Alarmphone, l'ATMF, la Cimade, CCFD-Terre Solidaire, le MRAP, OXFAM, la Pastorale des migrants et Vie Nouvelle – seront rejoints par une dizaine d'autres associations, parmi lesquelles l'Amsed (Association migration solidarité et échanges pour le développement), Casas, Makers for change, Médecins du monde, le Théâtre du Potimarron...

« Les approches des associations sont singulières et complémentaires. En multipliant les éclairages, nous voudrions amener les gens à changer de point de vue et à abandonner certains préjugés. Qu'ils arrêtent de voir seulement les migrants comme un problème et prennent conscience de tout ce qu'ils apportent

à notre société », insiste Bernard Klingelschmidt, le président du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) - Terre Solidaire du Bas-Rhin. Animateur à la Pastorale des migrants, Gaston Yoka ne dit pas autre chose, qui en appelle, encore et toujours, à l'ouverture à l'autre et à l'enrichissement mutuel.

Qu'ils cessent d'être indifférents, aussi... « Depuis le début de l'année, on estime à 2 428 le nombre de migrants disparus en Méditerranée et il y en a des dizaines supplémentaires chaque jour ! », s'insurge Monique Pfaff. Bénévole à la Cimade, la militante attire l'attention sur « le nouveau cimetière » qu'est devenu le désert du Sahara et la problématique grandissante des réfugiés climatiques. « Il faut que la société civile se mobilise. Nous avons besoin d'elle pour nous soutenir dans nos démarches ! »

Ce samedi, une large place sera laissée au débat. De rue, mouvant, libre et informel, de préférence, et ouvert à tous – d'où le choix de la place Gutenberg. Sous les tentes, au gré des rencontres, il sera question de gouvernance alternative et de nouvelles solutions pour l'accueil des migrants ; de procédures d'asile ; de la situation des mineurs isolés. Mais aussi de thèmes collectés en direct par les « porteurs de parole »... Des demandeurs d'asile devraient être présents pour témoigner de leur parcours. Photos et films donneront également matière à discussion.

Sur scène, des lectures de textes engagés du Théâtre du Potimarron aux concerts de musique turque, grecque, espagnole et berbère, en passant par un trio tzigane et la rencontre du gnawa, du jazz et des musiques afro-marocaines du groupe Trans, la variété sera encore de mise. Et qui sait, peut-être de nouvelles propositions d'actions naîtront-elles de ce premier festival ? Le collectif est tout à fait prêt à les relayer.

GENÈSE et actions du collectif

Le « Collectif pour une autre politique migratoire » est né en 2013, suite à la participation de membres de la société civile et d'associations strasbourgeoises au forum social mondial de Tunis. Une grande banderole de 17 306 noms de personnes disparues en Méditerranée y avait notamment été déroulée.

Au retour, en lien avec Migreurop, un collectif est né autour de deux grands objectifs : sensibiliser le grand public à la situation des migrants et interpeller le Parlement européen, en demandant une autre politique migratoire, plus respectueuse des droits des personnes.

Depuis, plusieurs actions symboliques ont été menées : banderole déroulée devant le Parlement (en 2013), chaîne humaine devant la Cour européenne de justice (novembre 2014), manifestation avec des canots de sauvetage sous le slogan « Notre humanité se noie en Méditerranée » (juin 2015), manifestation place de la Bourse à l'occasion de l'ouverture de la COP 21 sur les changements climatiques (novembre 2015), marche dans les rues de Strasbourg avec les photos des migrants disparus (décembre 2016), etc.

La préfecture modifie son accueil

Une prise de rendez-vous via Internet est instaurée pour les demandes de titre de séjour afin d'éviter les files d'attente devant la préfecture du Bas-Rhin.

SUR LES QUELQUE 500 personnes accueillies chaque jour par la préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg, près de 400 sont des ressortissants étrangers. Problème : depuis plusieurs semaines, ces derniers sont contraints, notamment pour renouveler leur titre de séjour, de prendre place dans d'interminables files d'attente. Certains « sont là dès 5 h du matin », indique même Yves Séguy, le secrétaire général de la préfecture.

La situation est telle que la Cimade – comme d'autres d'associations – n'hésite pas à dénoncer une « maltraitance administrative ». En cause, entre autres : la panne en fin d'an-



Pour les retraits de titres de séjour, entre autres, les files d'attente sont interminables devant la préfecture du Bas-Rhin. PHOTO DNA

née d'un système informatique de gestion des dossiers ainsi qu'une série d'absences chez les fonctionnaires qu'il a fallu pal-

lier par le recours à des contractuels et à des agents volontaires d'autres services.

Des matinées réservées

Reconnaissant une insuffisance du service public, la préfecture a présenté hier de nouvelles modalités d'accueil applicables à partir de ce mardi 2 mai. Désormais, l'accueil le matin des ressortissants étrangers ne se fera plus que sur rendez-vous après inscription préalable sur le site www.bas-rhin.gouv.fr. Il

ne sera, en outre, ouvert qu'aux seules personnes souhaitant de-

mander ou renouveler un titre de séjour ainsi que modifier le- dit titre ou en obtenir un dupli- cata. En fonction de leur requête, ces personnes bénéficieront d'un entretien de 10 à 30 mn, une durée fixée selon « une moyenne large des rendez-vous actuels », d'écrit Corinne Desan- ges, la responsable du hall d'ac- cueil des étrangers de la préfec- ture. Le dispositif doit ainsi permettre l'organisation de « 80

rendez-vous par matinée », avance-t-elle encore avant de préciser qu'un « système de mé- diation numérique » est en pla- ce pour accompagner, si besoin, les usagers dans leur prise de rendez-vous. Réservé aux autres demandes, à l'instar du retrait d'un titre de séjour ou de voyage pour les réfugiés, l'accueil se fe- ra sans rendez-vous, de 13 h 15 à 15 h 30, du lundi au mercredi inclus ainsi que le vendredi.

Un groupe de travail

La mise en place de ce dispositif « a été décidée en mars », souli- gne Milada Partic, la secrétaire générale adjointe de la préfectu- re du Bas-Rhin, tout en pointant qu'il est en revanche en cours d'élaboration depuis l'été au moins. Afin de l'affiner, un bilan d'étape sera dressé au bout d'un mois avec des associations d'aide aux étrangers. Celles-ci vont également participer avec les services de l'État à « un grou- pe de travail dans l'objectif de simplifier encore l'information dispensée » à la préfecture et sur son site Internet. La traduc- tion des formulaires de prise de rendez-vous ainsi que celle des listes de documents à présenter pour obtenir un titre est envisa- gée notamment en anglais, en russe, en arabe et en turc. ■

PHILIPPE WENDLING

INFOS PRATIQUES

Les ressortissants étrangers désirant un rendez-vous peuvent d'ores et déjà le demander sur www.bas-rhin.gouv.fr. Ils vont recevoir deux mails en retour : un premier indiquant l'enregistrement de leur requête ; un second comprenant leur convocation en pièce jointe. Le même site propose aussi la liste des documents à présenter en fonc- tion du titre demandé. La préfecture estime à seulement un tiers les dossiers qui lui arrivent complets du premier coup.

F01-LST 01

Learning about the Refugee Experience in Strasbourg

FOR MICHELLE JITUBOH '17, A SYRACUSE ABROAD SUMMER internship in Strasbourg meant reconnecting with her first language. Growing up, Jituboh lived in Côte d'Ivoire, Tunisia, and Ghana, where she predominantly spoke French. Her advanced knowledge of the language allowed her to intern at the Centre d'Accueil et

cians' offices, from museums to fashion boutiques. "We really try to listen to what the students' interests are," says Raymond Bach, academic director of the Strasbourg program.

Forming a unique relationship with refugees was an experience shared by Syracuse Abroad participant Jonathan Williamson, a

James Madison student who interned at the Collectif d'Accueil pour Solliciteurs d'Asile de Strasbourg (Association for Welcoming Asylum Seekers in Strasbourg), a similar organization to the CAO. Williamson assisted in translating documents and, along with his other daily tasks, taught classes and planned cultural visits. Williamson says he realized the importance of his interactions with the asylum seekers, knowing he might be their first point of contact in France. He explains that he saw another side of their personalities, different from when they first met, once they opened up and he was teaching them French. "It was incredible to see the change," he says.

The Strasbourg program has inspired both Williamson and Jituboh to pursue graduate degrees in the future. Williamson, an international affairs and French major with a minor in European policy, plans to go back to France to study international diplomacy. Because of her positive experience providing assistance to migrants at the CAO, Jituboh, who earned bachelor's degrees in in-

ternational relations and French, plans to pursue a master's degree in social work. Apart from providing insight on her future, her time abroad opened her eyes to other people and cultures. "It makes you aware of other things people are going through and mindful of how good your life is going for you," Jituboh says.

Such insights are what Bach hopes students will get out of their internships. He notes that interning with the Strasbourg program gives students the advantage of getting out of the "academic bubble" and seeing another side of France. In the case of working with refugees and migrants, he believes it's important for the students to know that people value their work. The experience also allows them to see the country from the perspective of someone coming there and hoping to receive immigrant status. In the process, the students will learn more about their own country, the United States. "It's not about saying one country is better than another country, or one society is better than another society," Bach says. "It's about learning to understand the world in all its complexity with a critical perspective, and that's really what study abroad ideally should give you."

—Gina Reitenauer



Michelle Jituboh '17 (standing, center) gathers with a group of migrants she assisted at the Reception and Orientation Center for Migrants in Strasbourg.

d'Orientation pour les Migrants (Reception and Orientation Center for Migrants), where she used her French skills in a professional setting. Despite having some reservations at first, Jituboh says, "It was refreshing because that was the only language I could really speak."

During her internship, Jituboh assisted with the organization's daily functions, translated documents, aided in conversations, and used her skills in French and English to teach classes to the migrants. Many of them came from the Calais "Jungle" in France, an illegal camp of migrants and refugees from the Middle East and East Africa, and were relocated to Strasbourg. According to Jituboh, the migrants enjoyed her presence because they don't usually interact much with the social workers who assist them at the center. She describes her unique relationship with them as a "different bond."

Jituboh was one of several students who, through the Syracuse Abroad Program in Strasbourg, interned last summer at organizations devoted to assisting refugees and migrants. Whether during the semester or summer, the Strasbourg program provides its students with the opportunity to gain experience in a desired field in workplaces ranging from astronomical observatories to pediatri-

Photo courtesy of Michelle Jituboh

« L'hospitalité absolue exige que j'ouvre mon chez-moi et que je donne non seulement à l'étranger [...] mais à l'autre absolu, inconnu, anonyme, et que je lui donne lieu, que je laisse venir, que je le laisse arriver, et avoir lieu dans ce lieu que je lui offre, sans lui demander ni réciprocité (l'entrée dans un pacte) ni même son nom. »
Jacques Derrida

Bilan des visites menées
au Musée d'art moderne et contemporain Strasbourg
et au musée Alsacien
en partenariat avec l'association CASAS
entre le 6 juillet et le 4 août 2017
par Jean-Baptiste Defrance
service éducatif des musées de Strasbourg



Préambule

L'idée de ce projet et de ce échange entre l'association CASAS et le musée d'art moderne et contemporain m'est venu grâce à la rencontre avec madame Gassama, qui travaillait pour CASAS en 2015 et qui était venue avec un groupe d'adultes pour suivre l'animation mots passe-frontières.

Je me suis intéressé aux actions menées par cette structure qui est basée à Strasbourg depuis 30 ans puis j'ai rencontré sa directrice Pascale Guarino.

Les actions menées par l'association s'articulent autour des trois axes suivants:

- Accueillir et orienter les demandeurs d'asile dans leurs différentes démarches et les accompagner dans la constitution de leur recours à la Cour Nationale de Droit d'Asile ou de leur dossier de réexamen, puis au long de la procédure

- Proposer des temps de découverte du pays d'accueil et de la langue française

Informier sur le droit d'asile en sensibilisant le grand public aux difficultés spécifiques rencontrées par les personnes en quête de refuge.

Contexte

De cet échange avec madame Guarino est né la proposition d'accueillir des groupes d'adultes suivis par CASAS et en apprentissage du français. Comme l'association propose des cours de français, et des sorties culturelles il m'a semblé que des visites à la carte dans les musées de Strasbourg pouvaient associer ces deux cadres.

Ce cycle de visites et d'ateliers essentiellement menés au musée Alsacien et au musée d'art moderne et contemporain se situe dans le développement des visites déjà effectuées en mars 2017 avec la même association. L'idée était d'établir un partenariat et de mener une réflexion autour du thème de l'habitat, de la maison et de ces objets, à partir de visites et de proposer un atelier de pratiques artistiques en fin de cycle. Je remercie Adrien Fernique, médiateur au musée Alsacien, qui m'a formé pendant un après midi pour établir la visite.

Public accueilli

Entre le mois de juillet et d'août 2017 trois visites et deux ateliers ont été menés au musée Alsacien et au musée d'art moderne et contemporain. Deux visites se sont déroulées au musée Alsacien et une au musée d'art moderne et contemporain. Trois groupes différents sont venus avec leurs professeurs de français travaillant à l'association Casas : Romana Roland, Brigitte Vialatte et Roland Hauck. Les groupes étaient constitués de cinq à six personnes parfois accompagnées d'enfants et de bébés, issues de pays différents comme l'Arménie, le Kosovo, l'Afghanistan, la Géorgie, l'Albanie, la Turquie...

Parcours et outils proposés

Les parcours dans les musées s'appuyaient sur des œuvres de collection en lien avec la thématique de l'habitat. L'introduction insistait sur l'architecture et les missions d'un musée. Voici la liste des œuvres et des artistes découverts pendant les parcours :

- au Mamcs : Séverine Hubard, Village, 2009 / G.Braque, Nature morte, 1911 / V.Brauner / Maurice Denis, Lumière intérieure, 1914 / Mikhail Larionov, Paul Gauguin

- au musée Alsacien : la maison alsacienne, les motifs décoratifs et symboliques, la Stub, la cuisine, le chauffage...

Pendant les visites proposées l'idée était de faire découvrir l'histoire de l'art et aussi l'histoire de la région et de la ville de Strasbourg. Ainsi au musée Alsacien certains participants ont pu faire des rapprochements avec des modes de vie semblables entre leurs terres natales et la vie en Alsace aujourd'hui ou au siècle dernier. L'enjeu en accord avec les différents professeurs de français de l'association, était de s'appuyer sur les oeuvres d'art et les objets pour enrichir le vocabulaire des participants. Pour la visite une fiche a été distribuée avec des images des oeuvres où des objets pour que les participants puissent la compléter et aussi des jeux de dessins ont été proposés pour préparer la partie atelier.

Repris de l'expérience des visites menées en mars 2017, un temps de convivialité a été créé autour du partage d'un café à l'issue des visites. Le problème s'est posé au musée Alsacien n'ayant pas de salles pour s'installer avec les participants, la directrice de CASAS a soumis l'idée que l'association finance le paiement d'un pot au café après les visites au musée Alsacien. Ce temps est apparu essentiel comme prolongement du temps de la visite.

Déroulement de la partie atelier

La partie atelier du projet proposait de faire découvrir une technique particulière aux participants et d'ainsi mettre en scène certaines oeuvres explorées pendant les visites des différents musées. La durée était d'une heure trente qui était répartie entre une démonstration de la technique du monotype, une reconnaissance de photos des oeuvres partagées pendant les visites et enfin la réalisation de travaux personnels. La technique du monotype et de la gravure sur plaques de polystyrènes car elles permettent la création de travaux graphiques de qualité ainsi qu'une aide possible avec des formes modèles pour dessiner et graver. Certains participants ont explorés les formes graphiques liées à l'univers de la maison grâce à des photos des oeuvres de Séverine Hubard, Paul Gauguin...et de moules à gâteaux observés au musée Alsacien. D'autres ont préféré développer leur imagination sans modèles précis tout en intégrant la figure de la maison dans un paysage connu dessiné de mémoire.

Je vous joins quelques photos des réalisations des participants pendant l'atelier au MAMCS :



Accueillir...

Un des grands principes de CASAS est que les personnes puissent pousser la porte de l'association tant qu'une personne y est présente, entre 9h et 19h. Il faut donc accueillir les personnes et comprendre leur demande pour pouvoir les orienter de façon adéquate. Plusieurs solutions existent : dans la majorité des cas les personnes doivent revenir en permanence pour être reçues lors d'un entretien qui permette d'évaluer complètement leur situation. Parfois les personnes viennent simplement récupérer une lettre d'orientation ou prendre leur courrier.

Mais il peut s'agir d'un cas urgent nécessitant une réponse immédiate : par exemple la contestation d'une assignation à résidence, ce qui doit être fait dans les 48h. Il s'agit alors d'un côté de naviguer entre la difficulté des personnes à s'exprimer et la nôtre à les comprendre.

Il faut également connaître toutes les procédures de la demande d'asile, le vocabulaire et les formulations utilisées par les administrations. Il faut aussi composer avec l'émotionnel de chacun, pouvoir annoncer de mauvaises nouvelles, faire face à des sautes d'humeur ou des mécontentements, du découragement, de l'impatience, des larmes parfois.

C'est au cours d'une matinée d'accueil du public que j'ai rencontré la situation qui m'a le plus affectée pendant mon stage. Une famille albanaise déboutée du droit d'asile avait été expulsée de CADA cinq mois auparavant et était en demande de titre de séjour pour des raisons médicales concernant la mère. Le couple avait deux enfants, de trois et sept ans, le plus grand était scolarisé. Cette famille ne rentrait malheureusement plus dans les critères d'attribution de CASAS puisque n'étant plus concernée par le droit d'asile. Elle ne rentrait plus dans les attributions d'aucune association, et vivait désormais dehors, appelant régulièrement le 115, sans résultat. Toutes les possibilités avaient été tentées mais sans succès. J'ai participé avec une collègue à l'entretien d'évaluation de leur situation, et j'ai été vraiment touchée par leur épuisement et leur détresse. De devoir les regarder dans les yeux et leur dire « je suis désolée, mais nous n'avons aucune solution pour vous » m'a affectée. Comment faire face à cette détresse ? Comment compatir, sans que les mots sonnent creux ? Lesquels trouver pour ces gens, moi qui avais un toit sur ma tête, un lit confortable et trois repas par jour ? Les nuits suivantes, il a plu, d'une pluie de printemps aux réminiscences hivernales, persistante et froide...

Cette situation m'a poussée à questionner ma place et mon positionnement professionnel. Où s'arrêterait mon rôle professionnel et où se trouvait celui d'être humain ? Je me suis très vite rendu compte que je ne pourrai pas exercer le métier d'éducateur en étant à chaque fois affectée aussi fort, et que cela risquait de biaiser la relation : en effet, les personnes viennent trouver un travailleur social pour être accompagnées et trouver une aide dans un moment de fragilité. Comment faire si cette aide prend les difficultés présentes à son propre compte et s'effondre elle aussi ? Puis, j'ai constaté que le fait de rester stable et de ne pas sombrer dans l'affect n'était pas un manque d'empathie et que je serai d'autant plus utile et efficace dans mon travail que je serai capable de rester justement dans une posture professionnelle.

Jacinthe

Texte de la lettre d'alerte aux parlementaires du Bas-Rhin concernant le prochain de loi « asile – immigration » :

Strasbourg, le 7 février 2018

Monsieur le Sénateur,

Le Parlement est appelé prochainement à légiférer sur les thèmes de l'immigration et de l'asile. Les premières indications tendent à laisser entrevoir un durcissement des conditions d'accueil des étrangers en France.

Notre association œuvre depuis plus de 30 ans sur le terrain du droit d'asile. C'est assez dire combien nous sommes attentifs à tout ce qui touche ce domaine.

Nous sommes tout disposés à vous rencontrer pour vous faire part des aspects qui nous tiennent tout particulièrement à cœur et qui pourraient alimenter votre réflexion au moment du débat parlementaire, mais d'ores et déjà voici les points qui nous paraissent essentiels, à la lecture du texte de présentation des dispositions du projet de loi asile-immigration :

- Il n'est pas acceptable de voir remettre en question, sous le terme pudique d'« aménagement », une des seules avancées de la loi de 2015, à savoir, le caractère enfin systématiquement suspensif de tout recours présenté à la CNDA, dans le strict respect du principe de non-refoulement figurant dans la Convention de Genève dont la France est signataire.
- De même la réduction du délai de recours devant la CNDA à 15 jours n'est pas plus entendable aujourd'hui qu'il y a 10 ans, quand cette même proposition a été examinée et rejetée par le Sénat.
- Nous émettons de grandes réserves sur le développement du recours à la vidéoaudience à la CNDA, procédé qui devra être choisi à titre exceptionnel et seulement pour le bien-être de requérants se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer à la Cour - essentiellement pour raisons de santé.
- Rendre opposable la langue déclarée en Préfecture par des personnes qui, venant d'arriver et n'étant pas encore informées du déroulement de la procédure, ne saisissent pas l'enjeu de cette déclaration, nuira au bon travail de l'OFPRA : pouvoir se débrouiller pour donner quelques informations simples, en anglais par exemple, est tout autre chose que d'être capable de livrer dans cette langue tous les détails de son parcours et d'évoquer les événements les plus douloureux qu'on a dû traverser...
- Que veut-on dire par « permettre la notification par l'OFPRA par tout moyen » ? Le requérant dont le dossier a été rejeté par l'Office doit être mis en possession de la décision écrite et motivée prise à l'égard de sa demande, ainsi que du compte-rendu de l'entretien qu'il a eu à l'OFPRA, au moment-même où débute le délai pour faire appel de cette décision. Il doit par conséquent être destinataire

d'un courrier recommandé avec AR qui contiendra ces documents, indispensables à l'élaboration d'un recours en bonne et due forme.

Dans son introduction, le texte présentant les grandes lignes du projet de loi envisagé utilise des termes très positifs : « garantir le droit d'asile », lui « redonner (sa) pleine portée », en « améliorant le traitement des demandes et les conditions d'accueil ».

Cependant, comme pour décliner concrètement ces objectifs, sont ensuite annoncées des mesures :

- insuffisantes : ce n'est pas l'ouverture de 7500 places de CADA sur deux ans qui va combler les énormes lacunes du dispositif d'accueil, alors qu'au niveau national, plus de 40% des demandeurs d'asile ne sont pas hébergés
- qui confondent efficacité et rapidité, le raccourcissement des délais et le durcissement des dispositions se faisant systématiquement au détriment des demandeurs d'asile
- de renforcement de la protection, mais uniquement pour des personnes déjà protégées (bénéficiaires de la PS ou du statut d'apatride)
- et concernant les conditions matérielles d'accueil, des mesures très directives et des échanges d'information... déjà en place.

Avant de légiférer à nouveau, il s'agirait d'appliquer une loi qui commence seulement à produire ses effets, afin de prendre le temps de voir comment l'améliorer réellement, au bénéfice des personnes victimes de persécutions ou craignant de l'être, et non en faveur de la froide « gestion des flux ». Comment, sans tomber dans l'arbitraire, distinguer d'emblée les personnes éligibles au statut de réfugié des autres ?

Rien ne fait en effet obstacle, dans les dispositions légales actuelles, à ce que les demandeurs d'asile soient dûment pris en charge en Centre d'Accueil comme ils devraient tous l'être, et dans cette attente, à être hébergés par la veille sociale et à percevoir régulièrement et non sporadiquement l'allocation qui leur est due...

Le contraste est dur, entre l'annonce des intentions et les constats que nous faisons chaque jour dans nos permanences d'accueil.

Depuis décembre dernier, toutes les nouvelles familles qui arrivent à Strasbourg à la recherche d'une protection qui leur fait défaut dans leur pays d'origine sont laissées à la rue.

Espérant qu'il vous sera possible de nous recevoir, et demeurant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Madame la Sénatrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jacques Scheer
Président

Avec, parmi de multiples appuis, le soutien de :

Ville de Strasbourg
Villes de Bischheim, Dambach la Ville, Hœnheim, d'Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim,
Ostwald, Schiltigheim
Réserve Parlementaire,
Fabienne Keller, Sénatrice du Bas-Rhin et
Philippe Bies, Député du Bas-Rhin
FDVA
Fondation ACAT
Fondation de France
Fonds Transmission et Fraternité
Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
ESP UEPAL
CARITAS
ACO
CSP

Imprimé par la Banque CIC Est

Couverture: Julia et Pascale Guarino

CASAS *Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg*
2 rue Brûlée 67000 STRASBOURG
Tél 0388251303 Fax 0388240583
contact@casas.fr www.casas.fr